



Ordre des médecins vétérinaires du Québec

LE *Veterinarius*

Vol. 27, n° 4 - Août 2011

DOSSIER : Planification stratégique



Révision des *Normes minimales d'exercice*... **page 12**

Dossier : planification stratégique ... **page 15**

Mortalité accrue des abeilles ... **page 28**



**CONTRE LA DERMATITE ATOPIQUE,
LES ANTIHISTAMINIQUES ET LES STÉROÏDES
N'OFFRENT QU'UN SOULAGEMENT SUPERFICIEL.**

TOUT COMME LE GRATTAGE.

Soulagez les démangeaisons à la source avec Atopica®. Il maîtrise la dermatite atopique au niveau des cellules immunitaires, sans les effets indésirables associés à l'usage à long terme de corticostéroïdes ni la somnolence causée par les antihistaminiques. Il est efficace et sûr pour le traitement au long cours. Pour en savoir plus sur les bienfaits d'ATOPICA pour vos patients atopiques, visitez le www.atopica.ca et le www.dermpodcast.com ou composez le 1-800-387-6325.

Le bien-être, tout simplement

Atopica[®]
cyclosporine A

AU SOMMAIRE

Mot du président 4



Mot de la directrice générale 6



Actualités de l'Ordre 10

Dossier thématique :
planification stratégique,
deuxième partie de deux 15



Babillard
de la formation continue 20



Changements
au tableau des membres 22



Chronique assurément vôtre 23



24 Chronique financière



25 Chronique AMVQ

27 Chronique ANIMA-Québec



28 Actualités du monde vétérinaire



43 Des médecins vétérinaires
à l'honneur

45 Index des annonceurs



46 Petites annonces

LE *Veterinarius*

Le *Veterinarius* est publié six fois par année par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, 800, avenue Sainte-Anne, bureau 200, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G7.

Téléphone : 450 774-1427 ou
1 800 267-1427
Télécopieur : 450 774-7635
Courriel : omvq@omvq.qc.ca

Les opinions émises dans ce journal ne reflètent pas nécessairement celles de l'Ordre. La direction se réserve le droit de modifier les articles pour les besoins de la mise en pages en respectant, autant que faire se peut, l'esprit du texte. Toute reproduction de textes est autorisée à la condition de mentionner la source.

Éditeur :
Ordre des médecins vétérinaires du Québec

Rédactrice en chef :
M^{me} Suzie Prince

Rédactrice adjointe :
M^{me} Maryse Massy

Assistance à la rédaction et aux petites annonces :
M^{me} Lyne Richer
lyne.richer@omvq.qc.ca

Collaborateurs :
Dr Joël Bergeron, Dre Suzanne Breton, M. André Debray, M. Patrice Delisle, Mme Tracey Firth, Dre Martine Jobin, Dre Sylvie Latour, Dr Mathieu Ouellet, M^{me} Brite Pauchet, Dr Michel Pepin, M^{me} Suzie Prince, M^{me} Céline Schaldembrand

Page couverture :
Photo : Dr Jean Jetté, un 2^e prix a été accordé dans la catégorie « L'animal dans toute sa splendeur » au concours de photo 2009.
Titre de la photo : « Les deux inséparables »

Graphisme :
M^{me} Maryse Massy
maryse.massy@omvq.qc.ca

Imprimeur :
Presse Papiers
ventes@pressepapiers.ca

ISSN 08291381
Dépôt légal : Bibliothèque nationale
du Québec
2^e trimestre 1995

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 400388894

**Date de tombée du prochain numéro
(octobre 2011) :**
10 septembre 2011



Respect de la vie, respect des choix

Par Dr Joël Bergeron, m.v., président

Ce printemps, j'ai participé à deux événements qui se sont présentés dans une séquence que je trouve bien particulière.

D'abord en mai dernier se tenait le 2^e Colloque du Groupe de recherche international sur le droit animal (GRIDA) à Ottawa. Ces rencontres sont une occasion

unique de retrouver dans un même environnement une diversité intéressante d'intervenants. Des gens de milieux variés, responsables de politiques nationales sur le bien-être animal, des représentants de groupe de pression, des médecins vétérinaires, des représentants gouvernementaux, et aussi des étudiants en médecine vétérinaire et en techniques de santé animale. Je salue leur intérêt et leur participation à ce genre d'événement.

Me Martine Lachance aura réussi encore une fois à donner la parole à des intervenants pouvant exprimer des points de vue fort différents, parfois opposés. Le tout respectant le droit d'expression de chacun. L'Ordre avait également choisi de commanditer l'événement, ce qui est apparu précaire pour certains. Je crois néanmoins qu'en plus d'être présents afin d'entendre les inquiétudes, mais aussi de mieux comprendre les interventions des gens défendant le droit animal, nous devons encourager ces forums. Il s'agit d'occasion pour la profession de participer activement à l'amélioration du bien-être animal.

En effet, nous devons connaître quelles sont les considérations à envisager entre le droit et le bien-être animal. Si certaines positions peuvent apparaître extrêmes, elles ont le bénéfice de nous amener à pousser notre réflexion plus loin. Par exemple, est-ce que la défense du bien-être animal exige que nous devenions tous végétariens ou végétaliens comme certains le demandent? Ou est-ce le droit animal qui est incompatible avec le choix d'être omnivore?

Certaines personnes, qualifiées d'abolitionnistes, exigeraient que toute forme d'utilisation des animaux soit arrêtée donc abolie, afin de respecter le droit des animaux. D'un autre côté, en respect du bien-être animal, que pouvons-nous faire pour éviter les abus et les mauvais traitements aux animaux tout en ayant le privilège de compter sur ce qu'ils apportent à la société : nourriture, vêtements, recherches, récréation et même réconfort. En anglais je traduirais cette situation par l'expression suivante : « banning USE or banning ABUSE? ». Ce qui donne une proximité nominative à la fois intéressante et intrigante!

Pour ma part, je considère que toute forme d'extrémisme qui irait vers l'objectif de demander à tout le monde de devenir végétarien ou végétalien, constituerait une violation des droits individuels au même titre que si nous devions, par exemple, exiger de tous embrasser une seule et unique religion. Sur ce point, l'histoire ancienne et récente déborde d'exemples et de conséquences sociales et humanitaires qui, à elles seules, devraient nous commander la plus grande des prudenances.

Néanmoins, ne pas tenir compte de l'autre extrême, en tant que médecins vétérinaires, où des animaux sont maltraités dans leurs conditions d'élevage, dans les conditions de transport, dans la préparation à l'abattage, toute condition qui fait fi du fait que nous sommes en contact avec des êtres vivants qui peuvent aussi souffrir, n'est pas digne de notre profession et de notre devoir envers les animaux et la société.

Déjà plusieurs groupes d'éleveurs et les médecins vétérinaires impliqués avec eux ont contribué à améliorer les conditions d'élevage. Toutefois, nous pouvons et devons faire mieux. Les reportages et les films-chocs vont continuer à nous être présentés par des gens habiles à manipuler l'opinion publique. Nous devons être proactifs, et travailler continuellement avec nos éleveurs et leurs associations à améliorer les conditions de transport, le bien-être animal, l'accessibilité aux services et l'exercice sur les sites des abattoirs sans quoi nous continuerons de nous exposer aux critiques. Je vous invite à regarder le reportage de *la Semaine verte* du 28 mai dernier sur le bien-être animal dans les élevages. Un bel exemple d'images-chocs montrées en parallèle d'efforts concrets qui sont faits sur le terrain.

À peine deux semaines après le colloque du GRIDA, j'ai eu l'occasion de participer à la première assemblée annuelle des partenaires de la nouvelle *Stratégie québécoise sur la santé et le bien-être des animaux*. Tout au cours de cette journée, il est apparu prioritaire qu'au-delà des interventions et démarches qui seront nécessaires pour mener à bien cette stratégie, nous devons surtout être meilleurs afin de faire connaître ce qui se fait de bien et de contrer une partie de la désinformation que certains groupes s'activent à diffuser. Pour ce faire, nous devons mieux nous préparer. Comme médecins vétérinaires et professionnels de la santé et du bien-être animal, nous devons continuer à accompagner et encourager les éleveurs à montrer ce qu'ils font de bien. Nous devons être au premier plan des améliorations à apporter dans les conditions d'élevage, le transport et à l'abattoir. Le public s'intéresse de plus en plus à ce qui se trouve dans son assiette. Nous l'avons vu, plusieurs reportages et films ont déjà commencé à influencer l'opinion publique. Le but de la stratégie est de rassurer la population quant à la qualité et à la salubrité des aliments qui sont produits au Québec. Mais surtout, que l'ensemble de l'industrie a des raisons d'être fière de la façon dont les animaux sont traités chez nous. Et si nous avons nous-mêmes des doutes à l'occasion, travaillons avec transparence et souci d'améliorer ce qui peut l'être. Par respect de la vie et respect des choix qui ne sont pas incompatibles, si nous assumons nos devoirs et responsabilités.

Pour me joindre : presidence@omvq.qc.ca



Boehringer
Ingelheim

*Vos chiens et chats.
La passion de nos familles.*



Quel
soulagement!

Metacam 

Une solution réelle pour une douleur réelle.



Une rentrée bien amorcée : nominations, révisions et nouvelles positions !

Par Suzie Prince, C.M.A., M.B.A., directrice générale et secrétaire

Chers membres,

Alors que la canicule s'estompe, que la période de vacances se termine, et que la rentrée débute, je tiens à vous faire part des plus récentes décisions prises par le Conseil d'administration de l'Ordre et

vous déposer un sommaire des bilans du dernier exercice.

Élection des administrateurs pour les régions de l'Est et de la Montérégie

Conformément à l'article 79 du *Code des professions* et au *Règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec*, les vacances aux postes d'administrateurs élus des régions de l'Est et de la Montérégie ont été comblées au moyen d'une élection au scrutin secret des membres élus du Conseil d'administration le 28 juin dernier, et ce, à la suite d'un appel de candidatures effectué auprès de tous les membres par le biais du bulletin électronique *Veterinarius Flash*.

Région	Élu(e)
Est :	Dre Hélène Hamilton, m.v.
Montérégie :	Dr Louis-Philippe de Lorimier, m.v., DACVIM Dre Émilie Pelletier, m.v.

Le mandat de la Dre Hélène Hamilton, m.v. se terminera au printemps 2013 tandis que les mandats du Dr Louis-Philippe de Lorimier, m.v. et de la Dre Émilie Pelletier, m.v. se termineront au printemps 2014.

Nous désirons remercier sincèrement la Dre Heïdie Pomerleau, la Dre Stéphanie Kéroack et le Dr Gilles Lepage pour l'intérêt qu'ils ont manifesté en soumettant leur candidature.

Nouveaux administrateurs nommés par l'Office des professions

Conformément à l'article 78 du *Code des professions* et au *Règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec*, l'Office des professions a désigné deux nouveaux administrateurs nommés au Conseil d'administration de l'Ordre en mai dernier, portant à quatre le nombre d'administrateurs nommés par l'Office des professions au Conseil d'administration de l'Ordre.

Ces administrateurs nommés sont :

- Monsieur Jean Lefebvre, siège depuis plus de trois ans
- Monsieur Guy Jauron, siège depuis le 29 mars dernier
- Monsieur Jean-Paul Gagné, siège depuis le 28 juin dernier
- Maître Daniel Gervais, siège depuis le 28 juin dernier

Ces administrateurs nommés représentent le public et partagent leur expertise afin d'assurer la saine gestion de l'organisation. Nous sommes heureux de les accueillir et les remercions pour leur apport au Conseil d'administration.

Élection du comité exécutif 2011-2012

Conformément à l'article 97 du *Code des professions*, et à l'article 18 du *Règlement sur les affaires du Conseil d'administration*, le comité exécutif et les assemblées générales de l'Ordre professionnel des médecins vétérinaires du Québec, les administrateurs ont élu le comité exécutif pour l'exercice 2011-2012 lors de leur dernière réunion tenue le 28 juin dernier.

Ainsi le comité exécutif 2011-2012 sera composé de :

- Dr Joël Bergeron, m.v., président
- Dr Alain Laperle, m.v., premier vice-président
- Dr Mario Giard, m.v., deuxième vice-président
- Dr Giorgio Giusti, m.v., administrateur
- M. Jean Lefebvre, administrateur nommé

Position sur la pratique des médecins vétérinaires praticiens en laboratoires de recherche et institutions d'enseignement

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec rappelle que conformément au *Code des professions* et à l'article 7 de la *Loi sur les médecins vétérinaires* (L.R.Q., Chapitre M-8), constitue l'exercice de la médecine vétérinaire tout acte qui a pour objet de donner des consultations vétérinaires, de faire des examens pathologiques d'animaux, d'établir des diagnostics vétérinaires, de prescrire des médicaments pour animaux, de pratiquer des interventions chirurgicales vétérinaires, de traiter des affections médicales vétérinaires en faisant usage de procédés mécaniques, physiques, chimiques, biologiques ou radiothérapiques, et d'approuver ou de condamner d'office les viandes d'animaux domestiques pour fins de consommation.

De même, donner des conseils permettant de prévenir les maladies animales, promouvoir les moyens favorisant une bonne santé chez les animaux et administrer des médicaments aux animaux, relèvent de l'exercice du médecin vétérinaire.

Par conséquent, nul ne peut poser l'un des actes décrits ci-haut s'il n'est pas médecin vétérinaire et dûment inscrit au tableau de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. Il est également interdit d'exercer la médecine vétérinaire sous un pseudonyme ou sous le nom d'une personne qui n'est pas inscrite au tableau.

Bien qu'il existe une exception dans la Loi pour les actes posés dans le cours de la recherche scientifique (article 32, 4 alinéa, *Loi sur les médecins vétérinaires*), cette exception ne s'applique pas aux médecins vétérinaires praticiens qui sont responsables de la santé et des soins aux animaux de la colonie des différents laboratoires de recherche.

Quiconque contrevient à l'article 32 est passible, pour chaque infraction, des peines prévues à l'article 188 du *Code des professions*.

Résultats financiers de l'exercice 2010-2011

En dépit d'une situation financière très délicate, l'exercice 2011-2012 se solde par un excédent des revenus sur les charges de 256 513,35 \$. Ce montant inclut la ristourne du programme d'assurance responsabilité professionnelle qui totalise cette année 73 243,92 \$. Bien que les commandites pour le congrès aient chuté de 25 000 \$, la nouvelle stratégie de placements adoptée en début d'exercice aura permis de générer 28 000 \$ de plus en intérêts cette année. Toutefois, bien que l'excédent généré à la fin de l'exercice puisse paraître appréciable et confortable, la réalité est toute autre. En effet, la direction a dû reporter au prochain exercice certaines dépenses prévues car les fonds nécessaires étaient insuffisants. Ainsi, les réparations à effectuer sur la bâtisse et ne pouvant être amorties totalisaient 300 000 \$ et la mise à jour du site Internet et du logiciel de gestion des membres exigeaient une dépense de près de 100 000 \$. La situation financière de l'organisation demeure donc fragile et la gestion financière rigoureuse, économe et serrée.

Bilan du programme d'assurance responsabilité pour l'exercice 2010-2011

Le bilan du programme d'assurance responsabilité professionnelle pour l'exercice 2011-2012 est très positif et se solde par un indice de perte de 30,7 %.

	2010-2011
Indice de perte	30,7 %
Bilan petits animaux	63
Bilan grands animaux	33
Nombre de réclamations traitées	96
Nombre de dossiers fermés	97
Nombre de dossiers en cours à la fin de l'année	78

Les sinistres encourus depuis le début du programme totalisent 1 506 056,05 \$. À titre comparatif, le bilan des dernières années était :

	2009-2010	2008-2009	2007-2008
Indice de perte	-4,4 %	59,9 %	93,8 %
Bilan PA	77	84	
Bilan GA	32	27	
Nombre de réclamations traitées	109	111	107
Nombre de dossiers fermés	34	45	75
Nombre de dossiers en cours à la fin de l'année	75	66	32
Sinistres encourus	(20 878,41) \$	266 354,38 \$	418 389,91 \$

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Modifications réglementaires

Lors de leur dernière réunion tenue le 28 juin dernier, les administrateurs ont adopté le *Règlement modifiant le règlement sur les affaires du conseil d'administration, le comité exécutif et les assemblées générales de l'Ordre professionnel des médecins vétérinaires du Québec*. Ainsi, l'article 1 dudit règlement a été modifié suite à l'ajout d'un quatrième administrateur nommé par l'Office des professions au Conseil d'administration de l'Ordre. Le nombre d'administrateurs au Conseil d'administration est donc passé de seize à dix-sept. Cette modification réglementaire a donc été soumise à l'Office des professions pour approbation.

De plus, suite à l'entrée en vigueur le 15 octobre 2008 de la *Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives* (L.Q. 2008, c. 11) l'Ordre devait réviser sa réglementation afin de se conformer aux nouvelles dispositions du *Code des professions*. En matière de responsabilité professionnelle, les changements apportés figurent aux articles 62.2, 93 d) et 93 g). Après analyse, les administrateurs ont adopté un projet de modification du *Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle des médecins vétérinaires* qui a été transmis à l'Office des professions puis ils ont adopté une résolution afin d'appliquer l'article 62.2 du *Code des professions*, soit :

« ATTENDU QUE l'article 62.2 du *Code des professions* (L.R.Q. c. C-26) est entré en vigueur le 15 octobre 2008;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer la protection du public en des circonstances où une réclamation est formulée contre un médecin vétérinaire relativement à sa responsabilité professionnelle;

Il est résolu D'ADOPTER les modalités et conditions suivantes en vertu de l'article 62.2 du *Code des professions* :

Adoption de la grille tarifaire 2011-2012 pour les services

Les membres du Conseil d'administration ont adopté la grille de tarifs 2011-2012 pour les différents services dispensés par l'Ordre lors de leurs deux dernières réunions, soit :

Service	Tarif
Reconnaissance d'équivalence de formation (diplômé d'une école non agréée)	450,00 \$
Reconnaissance d'équivalence de formation (diplômé d'une école agréée)	225,00 \$
Examen sur la Loi et les règlements	142,00 \$
Renouvellement de permis temporaire	75,00 \$
Calligraphie de permis régulier (finissants et candidats à l'admission et permis d'enseignant)	25,00 \$
Calligraphie de duplicata de permis ou de reçu de cotisation	25,00 \$
Demande de certificat de spécialiste incluant la calligraphie du certificat	75,00 \$
Frais de réinscription au tableau – absence de moins de 5 ans	100,00 \$
Frais de réinscription au tableau – absence de plus de 5 ans	150,00 \$
Frais de réinscription à la suite d'une radiation du tableau des membres	200,00 \$
Lettre de conformité professionnelle	25,00 \$
Demande de reconnaissance de formation continue par les organisations externes	240,00 \$
Location de CD/DVD conférence 1 heure et demie	27,50 \$
Location de CD/DVD conférence 3 heures	41,25 \$
Correction des questionnaires	30,00 \$

1. Tout membre de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec doit informer le secrétaire de l'Ordre de toute réclamation formulée contre lui auprès de son assureur à l'égard de sa responsabilité professionnelle et de toute déclaration de sinistre qu'il formule auprès de son assureur à cet égard dans les trente jours de cette déclaration ou de la connaissance de cette réclamation au moyen du formulaire prévu à cette fin. Ce dernier doit contenir les informations suivantes :

- Le nom du membre et son numéro de permis.
- La date de la déclaration de sinistre ou de la réclamation auprès de son assureur.
- Le nom du réclamant ou du client visé par la déclaration.
- La nature et le lieu du sinistre mentionné dans la déclaration ou dans la réclamation.
- Le montant de la réclamation ou du sinistre mentionné dans la déclaration ou de son évaluation par le membre.

2. Tout membre de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec doit aviser le secrétaire de l'Ordre de toute requête introductive d'instance en responsabilité professionnelle intentée contre lui et transmettre une copie de ladite requête au secrétaire de l'Ordre au plus tard 10 jours après la signification de la requête.

Sur proposition dûment faite et appuyée. Adoptée à l'unanimité. »

Les membres recevront toute l'information pertinente relative à ces nouvelles exigences sous peu.

Nominations au sein des comités de l'Ordre

Lors de la dernière réunion du Conseil d'administration, les administrateurs de l'Ordre ont procédé aux nominations suivantes :

Dr Manon Lécuyer, m.v. : représentante de l'OMVQ au Bureau national des examinateurs (BNE);

Dr Paul Desrosiers, m.v. : membre du conseil de discipline. Nomination pour un terme de deux ans se terminant le 28 juin 2013;

Dr Pierre Gadbois, m.v. : membre du conseil de discipline. Nomination pour un terme de deux ans se terminant le 28 juin 2013;

Dr Robert Patenaude, m.v. : membre du conseil de discipline. Nomination pour un terme de deux ans se terminant le 28 juin 2013;

Dr Jean-Paul Laferrière, m.v. : membre du conseil de discipline. Renouvellement du mandat pour un autre terme de deux ans se terminant le 28 juin 2013;

Dr André Vrins, m.v. : membre du comité des publications. Nomination pour un terme de deux ans se terminant le 28 juin 2013;

Dr Daniel Perron, m.v. : expert en santé publique pour le comité d'inspection professionnelle. Nomination pour un terme de trois ans se terminant le 28 juin 2014;

Dr Maryse Lavoie, m.v. : experte dans le domaine des animaux de compagnie pour le comité d'inspection professionnelle. Renouvellement du mandat pour un autre terme de deux ans se terminant le 28 juin 2013;

Dre Denise Tousignant, m.v. : experte dans le domaine des animaux de compagnie pour le comité d'inspection professionnelle. Renouvellement du mandat pour un autre terme de deux ans se terminant le 28 juin 2013;

Dr Yvon Couture, m.v. : expert dans le domaine des bovins pour le comité d'inspection professionnelle. Renouvellement du mandat pour un autre terme de deux ans se terminant le 28 juin 2013;

Dr Jean Moreau, m.v. : expert dans le domaine des bovins pour le comité d'inspection professionnelle. Renouvellement du mandat pour un autre terme de deux ans se terminant le 28 juin 2013;

Dr Richard Bourassa, m.v. : membre du comité d'assurance responsabilité professionnelle. Renouvellement du mandat pour un autre terme de deux ans se terminant le 28 juin 2013;

Dre Sylvie B. Lussier, m.v. : membre du comité d'assurance responsabilité professionnelle. Renouvellement du mandat pour un autre terme de deux ans se terminant le 28 juin 2013;

Dr Pierre Bédard, m.v. : membre du comité des médicaments. Renouvellement du mandat pour un autre terme de deux ans se terminant le 28 juin 2013;

Dr Daniel Venne, m.v. : membre du comité des médicaments. Renouvellement du mandat pour un autre terme de deux ans se terminant le 28 juin 2013;

Dr Jacques Dupuis, m.v. : membre du comité des spécialistes. Renouvellement du mandat pour un autre terme de deux ans se terminant le 28 juin 2013;

Dr Pierre-Grégoire Dubé, m.v. : membre du comité des spécialistes. Renouvellement du mandat pour un autre terme de deux ans se terminant le 28 juin 2013;

Dr Jean Piérard, m.v. : président du comité de révision. Renouvellement du mandat pour un autre terme de deux ans se terminant le 28 juin 2013;

Dr Pierre Martin, m.v. : membre du comité de révision. Renouvellement du mandat pour un autre terme de deux ans se terminant le 28 juin 2013;

Me Daniel Gervais : membre du comité de révision. Nomination pour un terme de deux ans se terminant le 28 juin 2013;

Mme Ginette Bérubé : membre du comité de révision. Renouvellement du mandat pour un autre terme de deux ans se terminant le 28 juin 2013;

Dr Mario Giard, m.v. : membre du comité d'arbitrage. Renouvellement du mandat pour un autre terme de deux ans se terminant le 28 juin 2013;

Dre Solenne Coutemanche, m.v. : membre du comité d'inspection professionnelle. Renouvellement du mandat pour un terme d'un an se terminant le 28 juin 2012;

Dr Roch Bourassa, m.v. : président du comité de reconnaissance du mérite. Renouvellement du mandat pour un autre terme de deux ans se terminant le 14 décembre 2013.

Nous remercions chaleureusement tous ces membres dévoués qui donnent généreusement de leur temps et qui partagent leur expertise depuis plusieurs années déjà afin d'assurer la protection du public, la saine gestion de l'organisation et le développement de la profession. Ces hommes et ces femmes travaillent à doter le Québec d'une médecine vétérinaire de pointe et bâtir une profession toujours plus solide. Ils le font avec conviction et nous leur rendons hommage pour leur contribution exemplaire et apprécions l'héritage qu'ils lèguent.

Des membres sont actuellement recherchés pour joindre les rangs du comité des publications. Une invitation toute spéciale vous est donc lancée!

Enfin, toute l'équipe de l'Ordre se joint à moi pour vous souhaiter une excellente rentrée et soyez assurés que nous demeurons à votre entière disposition pour vous servir et pour soutenir votre développement professionnel.

Pour me joindre : suzie.prince@omvq.qc.ca

Assemblée générale annuelle 2011 Avis de convocation

Tous les membres dûment inscrits au tableau de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu à 12 heures le jeudi 10 novembre 2011 à la salle Hyacinthe-Delorme de l'Hôtel des Seigneurs situé au 1200, rue Johnson à Saint-Hyacinthe.

Notez que l'assemblée générale annuelle s'intégrera aux conférences du programme professionnel du congrès de l'Ordre. Pour l'occasion, un repas sera offert.

Conformément à l'article 30 du *Règlement sur les affaires du Conseil d'administration, le comité exécutif et les assemblées générales de l'Ordre professionnel des médecins vétérinaires du Québec*, tout membre de l'Ordre peut demander au comité exécutif qu'un sujet soit inscrit au projet d'ordre du jour d'une assemblée générale. Cette demande doit parvenir par écrit, au siège social de l'Ordre, à l'attention du secrétaire, au moins 7 jours avant la date de la tenue de cette assemblée.

Lors de l'assemblée générale annuelle, des copies des états financiers vérifiés, du rapport annuel et du procès-verbal de l'assemblée générale 2010 seront remises aux participants.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 11 novembre 2010;
4. Moment de recueillement;
5. Rapport du président, du Conseil d'administration et du comité exécutif;
6. Présentation du rapport des activités de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec;
7. Présentation du rapport des vérificateurs comptables pour l'exercice financier 2010-2011;
8. Nomination des auditeurs externes pour l'exercice 2011-2012;
9. Cotisation annuelle 2012-2013;
10. Levée de l'assemblée.



Suzie Prince, C.M.A., M.B.A.

Directrice générale et secrétaire

Les rendez-vous de l'Ordre

MAI 2011	
31 mai 2011	• Rencontre avec les représentants du MRI et de l'Office des professions : dossier Québec-France
JUIN 2011	
1 ^{er} juin 2011	• Première Assemblée annuelle des partenaires de la stratégie québécoise de santé et bien-être des animaux à Québec
2 et 3 juin 2011	• Formation des animateurs ILV 2011 et Forum avec les responsables des ateliers ILV de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal
7 juin 2011	• Réunion du comité sur le bien-être animal de l'OMVQ
10 juin 2011	• Banquet de l'Ordre des agronomes du Québec
14 juin 2011	• Tournoi de golf d'Anima-Québec
16 juin 2011	• Rencontre avec un groupe de citoyens préoccupé par le bien-être animal et le contrôle animalier (M. Jean-Paul Lamonde, M ^{me} Patricia Tulasne, M. Jean Dutil, M ^{me} Céline Lamonde et M ^{me} Jocelyne Dubuc)
17 juin 2011	• Collation des grades des diplômés de la Faculté de médecine vétérinaire à l'Université de Montréal
JUILLET 2011	
6 au 8 juillet 2011	• Congrès de l'ACMV à Halifax • Réunion du BNE, réunion des registraires des provinces canadiennes et réunion des présidents des provinces canadiennes



UN VACCIN

OFFRANT UNE PLUS GRANDE PROTECTION
RENFERMANT LA SOUCHE DE CALICIVIRUS LA PLUS RÉCENTE

La seule marque de vaccins pour les chats qui protège
contre FelV et offre une plus grande protection contre le calicivirus.



Protection sûre et individualisée pour chaque chat.

Révision annuelle des Normes minimales d'exercice

Par Dre Sylvie Latour, m.v., directrice du développement professionnel et secrétaire du CIP

Le Conseil d'administration de l'Ordre a adopté le 29 mars dernier, sur recommandation du comité d'inspection professionnelle, les modifications suivantes aux Normes minimales d'exercice. Ces modifications sont en vigueur depuis leur adoption et sont déjà incluses dans la version actuelle des normes qui se trouve sur le site Internet de l'Ordre. Les numéros de page apparaissant dans le tableau qui suit font référence à la pagination de cette version actuelle des normes d'exercice.

Grands animaux et équins

Page	Rubrique	Ancienne norme	Norme modifiée
62	4.0 CONSULTATION ET ÉQUIPEMENT	4.1 Équipement et matériel : L'unité mobile doit contenir : 9. nécessaire à contention comme : licou, câbles, pince-nez;	Abolition de cette norme.
87	4.0 CONSULTATION ET ÉQUIPEMENT	4.1 Équipement et matériel : L'unité mobile doit contenir : 9. nécessaire à contention comme : licou, câbles, pince-nez;	Abolition de cette norme.

Service vétérinaire ambulatoire en transfert d'embryons

Page	Rubrique	Ancienne norme	Norme modifiée
66	1.0 GÉNÉRALITÉS	Ajout d'un N.B.	N.B.: Le comité encourage l'utilisation d'un véhicule adapté à ce type de pratique, qui inclut ou remorque un laboratoire pour le conditionnement des embryons récoltés.
67	4.0 CONSULTATION ET ÉQUIPEMENT	4.1 Un autoclave doit être disponible au bureau ou dans l'unité mobile, lorsque le matériel stérile utilisé n'est pas à usage unique. Des révélateurs internes et externes de stérilité doivent être utilisés.	4.1 Lorsque le matériel stérile utilisé n'est pas à usage unique, un autoclave ou l'équipement nécessaire à la stérilisation au gaz, incluant un système de ventilation adéquat, doit être disponible au bureau ou dans l'unité mobile. Des révélateurs internes et externes de stérilité doivent être utilisés.
68	4.0 CONSULTATION ET ÉQUIPEMENT	Ajout d'une nouvelle norme.	4.2 L'unité mobile doit contenir : 17. un thermomètre à large échelle pour le contrôle de la température des différentes solutions et bains utilisés.
68	4.0 CONSULTATION ET ÉQUIPEMENT	N.B.: Le comité encourage l'acquisition des appareils suivants : 1. appareil d'échographie; 2. équipement pour le sexage des embryons (ou accès au service).	N.B.: Le comité encourage l'acquisition des équipements suivants : 1. appareil d'échographie; 2. équipement pour le sexage des embryons (ou accès au service); 3. équipement nécessaire à la prise de biopsies et à la division des embryons.
68	5.0 PHARMACIE	5.6 La pharmacie de l'unité mobile doit contenir : 1. des antagonistes des drogues utilisées; 2. des médicaments cardiovasculaires et diurétiques; 3. des médicaments hormonaux; 4. des solutés pour fluidothérapie; 5. tous les biologiques et produits médicamenteux d'usage courant; 6. un éventail des produits nécessaires à la pratique courante.	5.6 La pharmacie de l'unité mobile doit contenir un éventail des produits nécessaires à ce type de pratique, incluant les médicaments requis pour le traitement d'un choc anaphylactique.

Service vétérinaire ambulatoire en transfert d'embryons (suite)

Page	Rubrique	Ancienne norme	Norme modifiée
69	9.0 ANESTHÉSIE	9.1 L'unité mobile doit contenir : 1. des analgésiques; 2. des anesthésiques locaux; 3. des antagonistes des produits utilisés; 4. des préanesthésiques; 5. des tranquillisants.	9.1 L'unité mobile doit contenir : 1. des analgésiques; 2. des anesthésiques locaux; 3. des antagonistes des produits utilisés; 4. des tranquillisants.
69	10.0 CHIRURGIE	10.1 La désinfection des instruments chirurgicaux à l'autoclave est obligatoire.	10.1 La stérilisation des instruments chirurgicaux à l'autoclave ou au gaz est obligatoire.
70	14.0 SÉCURITÉ	14.3 Les substances dangereuses doivent être transportées selon les règlements en vigueur (ex. azote).	14.3 Les substances dangereuses doivent être transportées selon les règlements en vigueur (ex. azote liquide).

Le comité d'inspection professionnelle recommande fortement aux médecins vétérinaires de bien se préparer à leur visite d'inspection, d'abord en relisant attentivement, avant la visite, la section des normes qui se rapporte au type d'établissement qu'ils opèrent, puis de s'assurer d'être en conformité avec ces exigences minimales. En effet, au moment de la visite, le comité s'attend à ce que ces normes soient déjà respectées.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat du comité d'inspection professionnelle à dev.prof@omvq.qc.ca.

Création d'une banque de remplacement dans le domaine de pratique des grands animaux

Par Dre Suzanne Breton, m. v.

Selon certaines clauses, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ) et l'Association des Médecins Vétérinaires Praticiens du Québec (AMVPQ) ont convenu de s'associer afin de mettre sur pied un projet pilote pour la création d'une banque de médecins vétérinaires retraités intéressés à effectuer sporadiquement des remplacements dans le secteur des grands animaux exclusivement. Cette banque de remplacement permettrait d'éviter des bris de service dans certaines régions ciblées telles que l'Abitibi-Témiscaminque, la Côte-Nord, la Gaspésie, les îles-de-la-Madeleine, l'Outaouais et le Saguenay—Lac Saint-Jean ou dans d'autres régions identifiées par le Ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) au besoin.

Conditions pour s'inscrire à la banque de remplacement

Pour être inscrit à la banque de remplacement de l'AMVPQ, le médecin vétérinaire devra respecter certaines conditions.

Pour plus de renseignement relatifs aux critères d'éligibilité et aux modalités d'inscription au tableau pour de courtes périodes de remplacement, veuillez consulter le libellé complet de l'entente relative à la banque de remplacement de l'AMVPQ publiée à la Une du site Internet de l'Ordre : www.omvq.qc.ca.

Une bonne base, ça ne trompe pas.



Les inhibiteurs de l'ECA jouent un rôle vital dans le traitement de l'insuffisance cardiaque congestive chronique¹.

Le choix d'un traitement approprié prolonge l'espérance de vie et améliore la qualité de vie. Quatre-vingt-neuf pour cent des propriétaires disent que Fortekor[®] a eu des répercussions positives sur la qualité de vie de leur chien², alors que les vétérinaires l'ont placé en tête de liste quant à la satisfaction des utilisateurs en 2009³.

Fortekor traite et maîtrise l'insuffisance cardiaque causée par la régurgitation mitrale ou par une myocardiopathie avec dilatation chez le chien. De concert avec une thérapie courante, il permet aux animaux de profiter du temps de qualité qui leur reste en compagnie de leurs propriétaires. **Fortekor aide les chiens à mieux profiter de la vie.**



Visitez le www.ah.novartis.ca ou composez le 1-800-387-6325 pour obtenir de l'information.

1. Données internes, Novartis Santé Animale.
2. Kadence Quality of Life Study.
3. Kadence KPI Study.

© Fortekor est une marque déposée de Novartis Santé Animale Canada Inc.
™ Comprimés aromatisés est une marque de commerce de Novartis AG; Novartis Santé Animale Canada Inc., usager licencié.
© 2010 Novartis Santé Animale Canada Inc.


FORTEKOR[®]
La vie a plus à offrir

LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE L'ORDRE

(deuxième partie de deux)

Un exercice de planification stratégique porteur et structurant

Par Suzie Prince pour le comité de planification stratégique

Dans la dernière édition de la revue, nous vous avons présenté les résultats de la cueillette de données effectuée dans le cadre de l'exercice de planification stratégique 2011-2015 ainsi que les énoncés de mandat, mission, vision et valeurs adoptés par le Conseil d'administration de l'Ordre dans le cadre de cet exercice.

Les membres actifs, les membres retraités et les étudiants recevront, encartés dans ce numéro, le plan stratégique complet et le plan d'action. La démarche est ambitieuse et les projets multiples : à la hauteur des besoins de la profession et des attentes des membres. Les actions ont débuté et déjà l'équipe s'active à mobiliser les ressources afin d'atteindre les cibles. Cette démarche n'est toutefois pas statique et contraignante. Elle doit demeurer dynamique, s'adapter à l'environnement qui est en constante mutation et permettre à l'organisation, le cas échéant, de saisir de nouvelles opportunités. Les échéanciers permettront de demeurer bien centrés sur les priorités convenues et de s'assurer que les actions sont bien concertées.

Afin de ne pas alourdir la lecture, nous avons supprimé les responsables de ces actions mais soyez assurés que chacune des actions est portée par une personne ou un comité de l'organisation qui veillera à sa réalisation selon les échéanciers convenus. Un tableau de bord de gestion incluant des indicateurs de performance précis et mesurables permet aux administrateurs d'apprécier l'état d'avancement des projets.

Axes stratégiques 2011-2015

Fort d'une analyse et d'un diagnostic stratégiques, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec s'est fixé cinq grands axes stratégiques prioritaires pour les cinq prochaines années, soit :

- Axe stratégique 1 : Protection du public
- Axe stratégique 2 : Développement et soutien à l'exercice professionnel
- Axe stratégique 3 : Valorisation de la profession
- Axe stratégique 4 : Consolidation de la profession au sein de certains secteurs
- Axe stratégique 5 : Gestion optimale et efficiente de l'Ordre

Conclusion

Les administrateurs, le comité de planification stratégique, les membres des comités et les employés de l'Ordre seront à pied d'œuvre au cours des prochains mois afin de donner vie à ce plan stratégique. Ils travailleront avec célérité afin qu'un nouveau souffle anime la profession selon les paramètres du consensus recueilli dans la profession. Les éléments plus progressistes de la profession ont proposé des solutions novatrices et cette démarche amorcée l'hiver dernier ne doit pas rester lettre morte et être un exercice oratoire, théorique, factice. L'exercice de planification stratégique réalisé à bride abattue avec peu de ressources est de très grande qualité. Il faut maintenant lui donner vie et le réaliser pour lui rendre justice.

Nous continuerons d'assumer avec vigueur et acharnement les responsabilités importantes qui nous sont conférées par le législateur québécois mais tous sont résolument tournés vers l'avenir et manifestent une ferme volonté de promouvoir la profession, informer davantage le public et exercer un leadership professionnel.

Portés par les constats dressés, bien au fait des défis qui doivent être relevés et tous ensemble, nous démontrerons notre profond engagement à l'égard de la protection et de la santé du public et saurons démontrer avec force et éloquence le dynamisme des médecins vétérinaires au Québec qui oeuvrent dans plusieurs secteurs d'activités.

Ce sera 2 300 médecins vétérinaires unis et engagés qui, d'une seule voix, feront entendre leur message. Aux quatre coins du Québec et dans tous les secteurs nous porterons la profession vers une autre phase de son développement. Nous unirons nos forces pour nous positionner stratégiquement et veiller à la santé, non seulement des animaux, mais de toute la population. Les risques pour la santé animale et humaine se multiplient et nous serons à la hauteur des défis qui se profilent.

L'Ordre doit être une organisation vivante, résolument tournée vers l'avenir, en amont des tendances et entièrement dévouée au public et aux membres afin de jouer pleinement son rôle et d'assumer avec brio son mandat. Vous avez demandé à l'organisation d'être proactive et votre message a été entendu. Nous travaillerons ensemble, unissant tous les membres de la profession, afin que cette dernière s'affirme davantage et soit plus présente auprès du public afin de mieux l'informer, de mieux le protéger.

ACTUALITÉS DE L'ORDRE

Congrès du 125^e

Jour 1 : le jeudi 10 novembre plus en détail!

Par Dre Sylvie Latour, m.v., pour le comité organisateur du congrès

Le jeudi 10 novembre 2011 sera la première journée d'un événement exceptionnel, le congrès du 125^e : *Une histoire riche, une médecine d'avenir*. Cette journée bien remplie vous offrira, entre autres, un programme professionnel historique, des ateliers pratiques dans le domaine des animaux de compagnie, l'Assemblée générale annuelle de l'Ordre, une cérémonie bien spéciale à la Faculté de médecine vétérinaire et, pour terminer la journée, un souper-conférence des plus divertissants.

Afin que vous puissiez prendre part à cette grande journée et en profiter pleinement, nous vous dévoilons déjà plusieurs informations d'intérêt.



PROGRAMME PROFESSIONNEL DU JEUDI

Le programme professionnel abordera le volet historique de la profession et traitera, notamment, de l'évolution de la médecine vétérinaire au cours du dernier siècle ainsi que du rapport avec les animaux, qui varie entre les différentes cultures et religions. En ce qui concerne le rapport avec les animaux, déjà plusieurs débats ont cours en Europe. Une sensibilité grandissante à l'égard du traitement envers les animaux se manifeste à travers le monde. Au Québec, on s'interroge sur le peu d'intérêt culturel pour l'animal, de même que sur l'euthanasie, quelquefois pour des raisons anodines, de l'animal domestique, parfois même de manière sauvage. On s'interroge aussi sur les différences qui semblent présentes entre les cultures anglo-saxonnes protestantes et franco-latines catholiques, du moins en sol québécois. Le sujet commence à être abordé chez nous, mais il paraît avoir été négligé dans le contexte de la commission Bouchard—Taylor. Ce programme professionnel sera donc une occasion de discuter davantage des concepts de bien-être animal et de liberté de religion et de culture. Ces échanges serviront de base à la préparation d'un colloque sur le même thème, prévu en mars 2012. Par la suite se tiendra l'Assemblée générale annuelle, puis les participants se déplaceront vers la Faculté de médecine vétérinaire, où une cérémonie très spéciale aura lieu : la remise d'un diplôme *honoris causa*!

SOUPER-CONFÉRENCE DU JEUDI SOIR

L'arrivée des animaux domestiques en Nouvelle-France.

On connaît beaucoup de choses sur les voyages des premiers Européens à avoir foulé le sol du nouveau continent, mais qu'en était-il des animaux que les explorateurs ont amenés avec eux aux XVI^e et XVII^e siècles? Quelles furent les premières utilités du porc et du bœuf? Mis à part son existence bénéfique sur les navires infestés de vermine, le chat faisait-il vraiment partie de la famille de nos ancêtres? Un Iroquois à cheval, est-ce un mythe ou une réalité?

De quelle façon les races canadiennes de bovins, de chevaux et de poules pondeuses ont-elles été créées et d'où proviennent ces chevaux laissés à eux-mêmes sur l'île de Sable, au large de la Nouvelle-Écosse, ou encore sur les bancs sablonneux de la Caroline du Nord?

Autant de questions; autant de réponses vous seront fournies par le Dr Claude Deslandes, m.v.

ATELIERS

Dans le cadre de ce congrès soulignant les 125 ans d'enseignement vétérinaire francophone en Amérique, l'OMVQ s'est joint au Service de la formation continue de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal pour vous offrir les ateliers suivants en activités précongrès :

- Urgentologie des animaux de compagnie : Dre Marie-Claude Blais et collaborateurs FMV;
- Parasitologie des animaux de compagnie : Dr Alain Villeneuve, FMV et Dre Dominique Poirier, Cégep de Saint-Hyacinthe.

Vous pouvez vous inscrire à ces ateliers dans le cadre du congrès du 125^e et ainsi obtenir un rabais substantiel sur vos frais d'inscription ou encore vous inscrire dans le cadre des activités du Service de la formation continue et payer les frais spécifiés dans le programme d'automne. Pour ceux et celles qui sont inscrits au Microprogramme en médecine des animaux de compagnie ou qui pensent s'y inscrire plus tard, l'atelier d'urgentologie sera reconnu dans le cours MMV6509. Si vous vous inscrivez à l'atelier dans le cadre du congrès du 125^e et désirez obtenir le crédit universitaire lié à ce cours, vous devez ajouter les frais du crédit universitaire à vos frais d'inscription; le crédit universitaire étant alors payable à la Faculté de médecine vétérinaire et les frais d'atelier à l'OMVQ.

Urgentologie des animaux de compagnie

Dre Marie-Claude Blais et collaborateurs

Nombre de participants : 12

Atelier ouvert aux médecins vétérinaires exclusivement

Date : Jeudi 10 novembre 2011, 9 h à 17 h

Frais d'inscription avant taxes :

- Sans crédit universitaire : 675 \$ avant le 30 septembre et 750 \$ à partir du 30 septembre;
- Avec crédit universitaire : 575 \$ plus 108,25 \$ pour les frais de scolarité.

Veillez consulter le programme officiel du congrès pour connaître le rabais accordé aux personnes inscrites au congrès du 125^e.

Formation théorique suivie d'un atelier où les manipulations suivantes seront pratiquées :

- Pose de :
 - Tube naso-œsophagien,
 - Tube œsophagien,
 - Tube gastrique (méthode Cook),
 - Cathéter veineux d'urgence « cutdown »,
 - Intra-cath (cathéter à long terme permettant de prélever du sang),
 - Cathéter intraosseux, aspiration et biopsie de moelle osseuse,
 - Cathéter veineux central – démonstration vidéo,
 - Drain thoracique;
- Trachéostomie (le matériel sera disponible; procédure démontrée si le temps le permet);
- Réanimation cardiovasculaire – pratique sur mannequin (à confirmer).

Parasitologie des animaux de compagnie

Dr Alain Villeneuve, professeur FMV

Dominique Poirier, professeure TSA, Cégep de Saint-Hyacinthe

Nombre de participants : maximum de 40

Atelier ouvert aux médecins vétérinaires et à leurs techniciens en santé animale (limite de 20 TSA sur les 40 participants)

Date : Jeudi 10 novembre 2011, 13 h 30 à 17 h

Frais d'inscription avant taxes :

- Médecins vétérinaires : 225 \$ avant le 30 septembre et 275 \$ à partir du 30 septembre;
- Techniciens en santé animale : 75 \$ avant le 30 septembre et 100 \$ à partir du 30 septembre.

Atelier pratique (la portion théorique sera donnée au congrès de l'OMVQ, le samedi 12 novembre) :

- Identification des principales difficultés dans le diagnostic coproscopique;
- Démonstration des techniques et laboratoire de microscopie.

Pathologie clinique des animaux de compagnie

Dr Christian Bédard

Nombre de participants : 30

Date : Samedi 12 novembre 2011, 8 h à 17 h 30



Sans frais pour les médecins vétérinaires inscrits au congrès du 125^e, mais l'inscription à l'atelier sera obligatoire.

ATTENTION : Inscrivez-vous rapidement à ces ateliers, car les places sont limitées.

*Au plaisir de vous accueillir en grand nombre
à ce congrès historique du 125^e!*

Programme scientifique du congrès du 125^e

SECTEUR D'ACTIVITÉ	VENDREDI 11 NOVEMBRE ~ AVANT-MIDI	VENDREDI 11 NOVEMBRE ~ APRÈS-MIDI
Animaux de compagnie Programme 1	<p>Gastrointestinal Medicine and Surgery Présentation interactive (en anglais) Dr Kenneth W. Simpson Dr Howard Seim III</p>	<p>Gastrointestinal Medicine and Surgery Présentation interactive (en anglais) Dr Kenneth W. Simpson Dr Howard Seim III</p>
Animaux de compagnie Programme 2	<p>Pharmacologie clinique</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation judicieuse des antibiotiques • Les réactions médicamenteuses adverses chez le chat • L'utilisation des substances opiacées chez le chat <p>Dr Yves Rondenay</p>	<p>Ophthalmologie</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'examen du fond d'œil rendu facile • Le glaucome du chien et du chat • Que faire dans les cas de luxation ou d'opacification du cristallin chez le chien? <p>Dr Frank Ollivier</p>
Animaux de compagnie Programme 3	<p>Pain Management (en anglais) Dre Bonnie Wright</p>	<p>Animaux exotiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anesthésie et analgésie des espèces non familières <ul style="list-style-type: none"> • Médecine des amphibiens et des reptiles <p>Dre Noha Abou-Madi</p>
Bovins Programme 1	<p>Pharmacologie bovine (en anglais)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pain Mitigation • Practical Field Anesthesia/Sedation <p>Dr Johann (Hans) Coetzee</p>	<p>Médecine bovine (en anglais)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bovine Mastitis • Bovine Respiratory Disease <p>Dr Johann (Hans) Coetzee</p>
Bovins Programme 2 - Atelier	<p>Analyse des performances globales en reproduction Dr Jérôme Carrier Dre Virginie Filteau</p>	<p>Analyse des performances globales en reproduction (suite) Dr Jérôme Carrier Dre Virginie Filteau</p>
Équins	<p>Ophthalmologie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le traitement des ulcères de cornée chez le cheval <ul style="list-style-type: none"> • L'uvéite récurrente équine <p>Dr Frank Ollivier</p>	<p>Pain Management (en anglais) Dre Bonnie Wright</p>
Santé publique et Industrie animale	<p>Le médecin vétérinaire en santé publique au 21^e siècle Les nouveaux défis du 21^e siècle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le défi alimentaire et l'accroissement de la demande de production de protéines animales Dr Al Mussell • Les résultats de l'exercice Pro-Can Dr Shane Renwick • Le rôle du médecin vétérinaire dans le concept « un monde, une santé » Dr Brian Evans 	<p>Le médecin vétérinaire en santé publique au 21^e siècle Les éléments de solution à ces nouveaux défis</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation des programmes et l'aide à la décision par l'analyse multicritère Conférencier à confirmer • La télé-épidémiologie : qu'est-ce que c'est? Dr Pascal Michel • Les leçons apprises à la suite de différents exercices Dre Sonja Laurendeau • La gestion des surplus de production en cas de fermeture des frontières M^{me} Danielle Pettigrew et M. Martin Pelletier
Animaux de laboratoire	<p>Xenopus</p> <ul style="list-style-type: none"> • Management of Xenopus Frogs in Research (2 h) (en anglais) Dre Sherill Green • Xenopus laevis comme modèle de recherche en cardiologie (1 h) Dr Gregor Andelfinger 	<p>Les rongeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maladies et traitements des souris Dr Jim Gourdon • Pathologies des souris Dre Marilène Paquet • Élimination d'<i>Helicobacter</i> sp. d'une colonie de reproduction de souris M^{me} Véronique Pellerin • Reproduction des souris et relation mère-souriceaux Dre Denise Carrier • Importance de l'enrichissement de l'environnement sur la perception de la douleur et problèmes cognitifs chez les rongeurs Dr Pascal Vachon

SECTEUR D'ACTIVITÉ	SAMEDI 12 NOVEMBRE ~ AVANT-MIDI	SAMEDI 12 NOVEMBRE ~ APRÈS-MIDI
Animaux de compagnie Programme 1	Gastrointestinal Medicine and Surgery Présentation interactive (en anglais) Dr Kenneth W. Simpson Dr Howard Seim III	Gastrointestinal Medicine and Surgery Présentation interactive (en anglais) Dr Kenneth W. Simpson Dr Howard Seim III
Animaux de compagnie Programme 2	Neurologie <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic, thérapie et complications des crises épileptiques du chien et du chat Dre Joane Parent 	Comportement <ul style="list-style-type: none"> • Agressions intraspécifiques des chats • Agressions intraspécifiques des chiens Dre Diane Frank
Animaux de compagnie Programme 3	Parasitologie <ul style="list-style-type: none"> • Parasites, santé animale, santé humaine Dr Alain Villeneuve 	Parasitologie (suite) <ul style="list-style-type: none"> • Parasites, santé animale, santé humaine Dr Alain Villeneuve
Animaux de compagnie Programme 4	Médecine vétérinaire de refuge <ul style="list-style-type: none"> • Revue de cas de cruauté animale sur une période de 11 ans • La réhabilitation des chiens Pit Bull : un programme d'adoption qui a du succès! Dre Isabelle Barker Roesse 	Médecine féline <ul style="list-style-type: none"> • Les problèmes de diarrhée chez le chaton • L'hématurie féline Dre Manon Lécuyer
Animaux de compagnie Atelier de pathologie clinique (inscription obligatoire)	Pathologie clinique <ul style="list-style-type: none"> • Cytologie des liquides et des oreilles et examen microscopique de l'urine • Approche pratique des adénomégalies Dr Christian Bédard 	Pathologie clinique <ul style="list-style-type: none"> • Laboratoire de microscopie et cas cliniques : liquide et urine <ul style="list-style-type: none"> • Laboratoire de microscopie : cytologie des nœuds lymphatiques Dr Christian Bédard
Bovins	Managing Dairy Calf Health (en anglais) Dr Franklyn Garry	Facteurs pronostiques lors d'affections de la caillette Dr Guillaume Boulay Forum de recherche bovine Conférenciers à confirmer
Équins	Gastroentérologie <ul style="list-style-type: none"> • Problèmes de diarrhée chez les équins Dre Susana Maria Macieira 	Dermatologie (en anglais) <ul style="list-style-type: none"> • <i>Diagnosis and Management of Horses with Hypersensitivity to Mosquitos and Recidiving Urticaria</i> • <i>Practical Tips for the Equine Practitioner</i> Dr Anthony Yu
Santé publique et Industrie animale	Le médecin vétérinaire en santé publique au 21^e siècle Les zoonoses en émergence <ul style="list-style-type: none"> • L'encéphalite équine de l'Est Dre Nathalie Côté <ul style="list-style-type: none"> • La fièvre Q Dre Julie Arsenault • La maladie de Lyme Dr Nick Ogden • Le contrôle des salmonelles en production porcine Conférencier à confirmer 	Le médecin vétérinaire en santé publique au 21^e siècle L'antibiorésistance <ul style="list-style-type: none"> • L'usage judicieux des antibiotiques Dre Marie Nadeau • Les enjeux de l'antibiorésistance Dre Lucie Dutil <ul style="list-style-type: none"> • La gestion à la ferme des agents pathogènes multirésistants Dr David Monté • <i>Staphylococcus aureus</i> résistant à la méthicilline (SARM) Dr J. Scott Weese
Programme des TSA	<ul style="list-style-type: none"> • Triage et stabilisation : lorsque les minutes sont comptées... Dre Patricia Dorval  <ul style="list-style-type: none"> • Comportement normal ou maladie comportementale? Dre Diane Frank 	Animaux exotiques <ul style="list-style-type: none"> • Les patients inhabituels : oiseaux de compagnie et petits mammifères • Les patients inhabituels : reptiles et amphibiens Dre Noha Abou-Madi

BABILLARD DE LA FORMATION CONTINUE

Date et lieu	Organisme	Événement	Informations
SEPTEMBRE 2011			
Activités du mois de septembre Kitchener, Ontario	<i>Focus and Flourish</i>	Ateliers de chirurgie Le 10 sept. : urétrostomie Le 15 sept. : ostectomie de la tête fémorale Le 16 sept. : correction de luxation de rotule	Focus and Flourish T : 519 870-3533 F : 519 641-0821 info@focusandflourish.com www.focusandflourish.com
Du 8 au 10 septembre Séville, Espagne	<i>European College of Veterinary Internal Medicine (ECVIM)</i>	Congrès annuel	ECVIM Secrétariat du congrès T : + 31 (0) 43 3250521 F : + 31 (0) 43 3214370 info@ecvimcongress.org www.ecvimcongress.org
Du 8 au 11 septembre Boston, Massachusetts	<i>American Association of Feline Practitioners (AAFP) et International Society of Feline Medicine</i>	Congrès mondial vétérinaire félin 2011	AAFP T : 800 874-0498 ou 908 359-9351 F : 908 292-1188 info@catvets.com www.catvets.com
Les 9 et 10 septembre Chester, Angleterre	Association européenne de transfert embryonnaire (AETE)	27 ^e congrès annuel	AETE urban.besenfelder@boku.ac.at
Du 9 au 11 septembre Nantucket, Maine	<i>International Veterinary Seminars (IVS)</i>	Gestion de problèmes en médecine interne et oncologie Dr David Bruyette Dr Philip Bergman	IVS T : 800 487-5650 F : 408 972-1038 info@ivseminars.com www.ivseminars.com
Les 10 et 11 septembre Las Vegas, Nevada	<i>Western Veterinary Conference (WVC) - ateliers thématiques à l'Oquendo Center</i>	10 sept. : introduction à la chirurgie articulaire minimalement invasive 11 sept. : arthroscopie du genou Dr Don Hulse Dr Dan Beale	WVC - <i>Oquendo Center</i> T : 702 739-6698 ou 866 800-7326 F : 702 739-6420 info@wvc.org www.oquendocenter.org
Du 14 au 18 septembre Nashville, Tennessee	<i>Veterinary Emergency and Critical Care Society (VECCS)</i>	Congrès annuel	VECCS T : 210 698-5575 F : 210 698-7138 www.2011.iveccs.org
Le 18 septembre Québec, Québec	Association des médecins vétérinaires du Québec (AMVQ)	Journée thématique Cardiologie Dre Marie-Claude Bélanger Dr Mathieu Ouellet	AMVQ T : 450 963-1812 Ou 877 963-1812 amvq@amvq.qc.ca www.amvq.qc.ca
Les 21 et 22 septembre	<i>Global Alliance for Rabies Control et U.S. Centers for Disease Control and Prevention</i>	Télémédecine Journées mondiales de la rage (2 ^e édition) Participation limitée aux 1000 premières personnes enregistrées	Pour vous enregistrer ou consulter le site : http://webinar.worldrabiesday.org/html
Du 22 au 24 septembre St-Louis, Missouri	<i>American Association of Bovine Practitioners (AABP) et National Mastitis Council (NMC)</i>	Symposium international	AABP / NMC T : 334 821-0442 F : 334 821-9532 AABPHQ@aabp.org www.aabp.org/meeting/default.asp
Du 29 septembre au 2 octobre Boucherville, Québec	Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec (AMVPQ)	Congrès annuel	AMVPQ T : 418 651-0477 ou 800 567-7477 F : 418 651-5714 www.amvpq.org
OCTOBRE 2011			
Activités du mois d'octobre Las Vegas, Nevada	<i>Western Veterinary Conference (WVC) - ateliers thématiques à l'Oquendo Center</i>	Du 4 au 6 oct. : dentisterie équine Les 7 et 8 oct. : échographie abdominale avancée Du 14 au 16 oct. : chirurgie simplifiée; reconstruction cutanée et tissus mous	WVC - <i>Oquendo Center</i> T : 702 739-6698 ou 866 800-7326 F : 702 739-6420 info@wvc.org www.oquendocenter.org
Du 2 au 5 octobre Niagara-on-the-Lake, Ontario	<i>International Conference on Communications in Veterinary Medicine (ICCVm)</i>	Congrès annuel (À noter que les heures de formation continue pour cet événement seront cumulées en gestion pour un maximum de 3 heures)	ICCVm T : 888 527-3434 ou 519 263-5050 F : 519 263-2936 iccvm@bayleygroup.com www.iccvm.com
Du 10 au 14 octobre, Cape Town, Afrique du Sud	<i>World Veterinary Congress 2011 (WVC)</i>	Congrès annuel	WVC T : +27 12 3460687 F : +27 12 3462929 worldvet2011@savetcon.co.za www.worldvetcongress2011.com

Date et lieu	Organisme	Événement	Informations
Le 12 octobre	Faculté de médecine vétérinaire – Service de formation continue	Télémédecine Cas mystère Dre Marylin Dunn	UdeM – FMV T : 450 773-8521 poste 8282 F : 450 778-8132 www.medvet.umontreal.ca/etudes/ FormationContinue.html
Du 14 au 18 octobre Jeju, Corée	<i>World Small Animal Veterinary Association</i> (WSAVA)	Congrès mondial	WSAVA T : +82-2-3461-1140 F : +82-2-3461-1340 wsava2011@unineo.com www.wsava2011.com
Le 15 octobre Mississauga, Ontario	<i>Lifelearn Inc.</i>	Radiographies dentaires intra-orales Dr Fraser Hale	<i>Lifelearn Inc.</i> T : 800 375-7994 F : 519 767-1101 info@lifelearn.com www.lifelearn.com
Du 15 au 18 octobre, Banff, Alberta	<i>Alberta Veterinary Medical Association</i> (AB.VMA)	<i>CanWest Veterinary Conference 2011</i>	AB.VMA T : 780 489-5007 ou 800 404-2862 www.canwestconference.ca
Le 16 octobre Laval, Québec	Association des médecins vétérinaires du Québec (AMVQ)	Journée thématique La grande réconciliation M. Guy Bourgeois M ^{me} Nathalie Simard	AMVQ T : 450 963-1812 Ou 877 963-1812 amvq@amvq.qc.ca www.amvq.qc.ca
Le 22 octobre Guelph, Ontario	<i>Lifelearn Inc.</i>	Maladies hépatiques Dr Ameet Singh Dre Marie Holowaychuk Dr Stephen Kruth Dr Anthony Abrams-Ogg	<i>Lifelearn Inc.</i> T : 800 375-7994 F : 519 767-1101 info@lifelearn.com www.lifelearn.com
Le 23 octobre Guelph, Ontario	<i>Lifelearn Inc.</i>	Chirurgie du ligament croisé antérieur Dr Noël Moens Dr Thomas Gibson	<i>Lifelearn Inc.</i> T : 800 375-7994 F : 519 767-1101 info@lifelearn.com www.lifelearn.com
Du 26 au 29 octobre Hilton Head, South Carolina	<i>American College of Veterinary Ophthalmologists</i> (ACVO)	Congrès annuel	ACVO T : 208 466-7624 F : 208 466-7693 www.acvoconference.org
Le 28 octobre Kitchener, Ontario	<i>Focus and Flourish</i>	Atelier de chirurgie Rupture du ligament croisé antérieur	<i>Focus and Flourish</i> T : 519 870-3533 F : 519 641-0821 info@focusandflourish.com www.focusandflourish.com
Les 29 et 30 octobre Guelph, Ontario	<i>Lifelearn Inc.</i>	Radiologie (thorax, abdomen, système musculosquelettique) Dr Anthony Pease	<i>Lifelearn Inc.</i> T : 800 375-7994 F : 519 767-1101 info@lifelearn.com www.lifelearn.com
NOVEMBRE 2011			
Du 3 au 5 novembre Chicago, Illinois	<i>American College of Veterinary Surgeons</i> (ACVS)	Congrès annuel	ACVS T : 301 916-0200 ou 877 217-2287 F : 301 916-2287 acvs@acvs.org www.acvs.org/Symposium
Du 10 au 12 novembre Saint-Hyacinthe, Québec	Ordre des médecins vétérinaires du Québec conjointement avec toutes les associations vétérinaires du Québec OMVQ - AMVPQ - AMVQ - AVEQ - AVIA - SCPVQ et la Faculté de médecine vétérinaire	Congrès du 125^e anniversaire d'enseignement vétérinaire francophone en Amérique	OMVQ T : 450 774-1427 ou 800 267-1427 F : 450 774-7635 omvq@omvq.qc.ca www.omvq.qc.ca
Le 13 novembre Saint-Hyacinthe, Québec	Association des médecins vétérinaires du Québec (AMVQ)	Journée thématique Dermatologie Dr Frédéric Sauvé Dr Anthony Yu	AMVQ T : 450 963-1812 ou 877 963-1812 amvq@amvq.qc.ca www.amvq.qc.ca
Le 19 novembre Mississauga, Ontario	<i>Lifelearn Inc.</i>	La dermatologie vétérinaire au 21 ^e siècle Dr Edmund R. Rosser	<i>Lifelearn Inc.</i> T : 800 375-7994 F : 519 767-1101 info@lifelearn.com www.lifelearn.com
Le 30 novembre	Faculté de médecine vétérinaire – Service de formation continue	Télémédecine Interprétation des radiographies dentaires Dr Yvan Dumais	UdeM – FMV T : 450 773-8521 poste 8282 F : 450 778-8132 www.medvet.umontreal.ca/etudes/ FormationContinue.html

Et encore plus de choix!

TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

- **Du 24 au 28 juillet 2012** : participer à un congrès mondial, c'est toujours un événement ! Cette année, à Vancouver, assistez au 7^e Congrès mondial en dermatologie vétérinaire.. Pour plus d'information, visitez : www.vetdermvancouver.com

Changements au tableau des membres

Abandons (pour divers motifs : retraite, maternité, sabbatique, études à l'extérieur, maladie...)

3686 Véronik Auger
3331 Julie Beaubien
3333 Karenne Bédard
9256 Yannick Bongrand
9327 Cécile Fages
9324 Fabrice Fosset
9275 Mathieu Lacourt
3641 Tina Latour
3113 Mélyssa Lavigne
3642 Marie Lavoie
3464 Mélissa Leclerc
3041 Catherine Morin-Verville
3568 Geneviève Paré
3304 Isabelle Picard
3847 Jessica Maud Yung

Inscriptions et réinscriptions

3604 Lucie Boucher
3340 Soumia Boudjabi
2777 Pascale Dubé
3266 Nancy Duguay
2866 Sébastien Garneau
3452 Audrey Hébert-Gingras
2873 Geneviève Imbeau

3552 Mylène Lafleur
3111 Dominique Laplante
3191 Catherine Lapointe
3193 Véronique Laporte
3112 Dominique Laurin
2153 Sheila Laverty
3645 Caroline Lévesque
2734 Isabelle Longchamps
3654 Sarah Nault
3300 Julie Paquin
3391 Christine Parayre
3063 Isabella Piacevole
3749 Dominick Rathwell Deault
3311 Dominique Rodrigue
3491 Marjolaine Rousseau
3224 Martine Turcotte

Octrois de permis temporaire

9348 Kirstin Andrea Bubeck
9356 Jérôme Calvalido
9352 Evence Daure
9353 Cyrielle Finck
9354 Romain Javard
9355 Delphine Laniesse
9347 Daniel Fernando Mogollon Sanchez
9350 Swan Specchi

Renouvellements de permis temporaire

9288 Anne-Charlotte Barrot
9290 Anne-Claire Brisville
9322 Patrick M Burns
9319 Pierre Clerfond
9321 Yvonne A Elce
9249 Johanna Kaartinen
9329 Julien Olive
9307 Damaris Rizzo Oliveira
9335 David Sayag
9283 Nicolas Tison
9316 Johanne Vanderstock

Octroi de certificat de spécialiste

2996 Nicholas Brebner (chirurgie des animaux de compagnie)

Bien comprendre les mécanismes de compensation

Par André Debray en collaboration avec l'Ordre et La Capitale assurances générales

Il n'est pas toujours facile pour un propriétaire d'animal qui fait une réclamation de comprendre le pourquoi et le comment des dommages qui lui sont accordés. Pour le médecin vétérinaire, il est aussi important de saisir la logique qui justifie le montant de la compensation. Prenons un exemple concret pour bien illustrer la situation.

Un médecin vétérinaire procède à une ovariectomie demandée par le client. Suite à l'intervention, l'animal continue d'avoir des chaleurs, et un examen permet de constater qu'un des ovaires n'a pas été complètement retiré. De ce fait, il faut à nouveau opérer l'animal, ce qui entraîne des traitements et des soins supplémentaires et donc des frais pour le client. Le propriétaire de l'animal fait une réclamation pour être dédommagé.

Le dossier est transmis à l'assureur qui analyse la plainte et reconnaît la responsabilité du médecin vétérinaire. Le propriétaire de l'animal demande le remboursement de l'opération initiale, la deuxième intervention en laparotomie pour l'ablation du tissu ovarien restant et les frais subséquents encourus pour traiter l'animal.

L'assureur n'a pas remboursé la première ovariectomie, mais tous les frais encourus suite aux dommages causés par l'opération.

À première vue, cette décision peut surprendre; mais, si on y regarde bien, elle est tout à fait justifiée.

Prenons la séquence des événements un par un :

1. Le propriétaire d'un animal demande que l'on procède à une ovariectomie.
2. L'opération est effectuée et dès lors il y a deux possibilités :
 - a) La première : tout s'est très bien déroulé et l'animal rentre chez lui rapidement. Le client paie la facture.
 - b) La deuxième : le médecin vétérinaire procède à l'opération, mais des complications surviennent et l'obligent à intervenir de nouveau ou à donner des soins complémentaires non prévus.

Dans les deux cas, l'opération est effectuée comme demandée et les frais s'y rapportant doivent donc être assumés par le client. Ce sont les interventions et les frais subséquents de la deuxième hypothèse qui n'étaient pas prévus et qui n'auraient pas dû se produire qui constituent les dommages. Les dommages représentent donc ce qu'il a fallu faire pour remettre les choses dans leur état normal et souhaité.

Dans un autre contexte, prenons un autre exemple très simple de la vie quotidienne. Vous allez au garage pour faire poser de nouveaux pneus. Le garagiste les installe et vous payez la facture. Après quelques kilomètres, vous vous apercevez que le pneu avant droit a dû être mal posé. Vous retournez au garage et le garagiste constate le fait. Il ajuste le pneu de façon adéquate. Cela ne vous a rien coûté et vous n'avez pas demandé le remboursement de la pose initiale. Vous aviez payé pour la pose de vos pneus; cela n'a pas été bien fait du premier coup, mais, finalement, le résultat désiré a été obtenu.

Résumons le tout par l'énoncé général suivant :

En cas de complications suite à un diagnostic, un traitement ou à une intervention chirurgicale découlant **d'une erreur dont le praticien est reconnu responsable**, seuls les dommages **découlant de l'erreur** sont remboursables et non pas les traitements ou l'opération elle-même.

Planification de la retraite : au-delà des chiffres

Par Patrice Delisle, Directeur principal, Stratégie retraite, Placements Banque Nationale



Planifier sa retraite n'est pas une mince tâche, et une fois qu'on décide de mettre la main à la pâte, nous consacrons souvent l'essentiel de nos efforts à son aspect financier. Or, la retraite n'est pas qu'une question de chiffres. Les facettes sociale, psychologique, géographique ainsi que celle reliée à la santé sont tout aussi importantes. Afin de vous aider à les intégrer à votre planification, voyons-y de plus près.

Des inquiétudes bien réelles

Pour la population canadienne, les aspects non financiers de la retraite représentent une source d'inquiétude considérable. Selon les derniers résultats de l'Indice Retraite Banque Nationale¹, les problèmes de santé, la solitude et l'ennui arrivent juste après les soucis reliés au manque d'argent. Ces inquiétudes sont donc bien réelles et tout à fait justifiées. Par conséquent, considérer ces aspects dans la planification de votre retraite pourrait avoir un effet salvateur.

« À votre avis, lesquels des éléments suivants vous causeront le plus de difficulté à votre retraite ? »	Total
Manque d'argent	56 %
Problèmes de santé	55 %
Solitude, perte de membres de ma famille ou de mes amis	36 %
Manque de choses à faire, ennui	22 %

Une vie sociale différente

La retraite compte évidemment sa part d'avantages et d'inconvénients. Si elle procure une plus grande liberté, elle entraîne souvent, du moins à court terme, un affaiblissement du réseau social. Après avoir quitté ses collègues de travail, il est en effet possible d'avoir à reconstruire une partie son cercle d'amis. Cependant, les occasions de créer de nouveaux liens sociaux sont alors plus rares. Pour remédier à la situation, on peut par exemple s'engager dans des organismes ou des activités en lien avec nos valeurs. L'idéal est encore de prévenir plutôt que de guérir, en entamant ce processus avant la retraite et en consolidant nos liens déjà existants.

Un bonheur à cultiver

Il existe de petits secrets pour trouver le bonheur une fois la retraite arrivée. Ceux-ci résident entre autres dans les liens sociaux, les loisirs et le sentiment d'accomplissement. Exploiter ses forces et s'engager dans diverses causes constituent de bons moyens de se valoriser. Et il est tout aussi important de relever des défis de temps à autre... Retraite ne devrait pas rimer avec ennui.

Un environnement adapté

La retraite apporte une grande liberté de choix quant à son milieu de vie. Certains retraités choisissent d'emménager dans une nouvelle demeure, une nouvelle ville... Les possibilités sont infinies, mais de nombreux facteurs sont à considérer. D'abord, on doit s'assurer que la situation géographique de notre logement est appropriée à nos besoins. À l'arrivée de leur retraite, bon nombre de gens souhaitent se rapprocher de leur famille ou choisissent un endroit où des soins

médicaux particuliers sont facilement accessibles. L'utilité de notre demeure doit également être revue : pour certains, il ne s'agira que d'un endroit où dormir; pour d'autres, elle pourra servir de lieu de travail ou de rencontre avec des amis. Notre réflexion devrait donc aussi porter sur le style de vie que l'on désire à la retraite. On évalue ensuite les coûts et étapes à respecter pour y parvenir.

Une santé à protéger

Nous souhaitons tous arriver à notre retraite en pleine santé afin de pouvoir en profiter au maximum. Pour ce faire, nous pouvons bien sûr porter une attention particulière à nos habitudes de vie. Au-delà d'une saine alimentation et d'une activité physique adéquate, il est essentiel d'apprendre à réduire son niveau de stress. La transition vers la retraite est d'ailleurs une source de tension très importante. Elle constituerait un des 10 événements les plus stressants de la vie, sur un total de 40 événements analysés. Par ailleurs, il peut être intéressant de s'informer sur les différents types d'assurance qui existent pour nous protéger en cas de problème de santé sérieux.

Pour faciliter votre réflexion

La planification de votre retraite devrait somme toute couvrir au-delà de la stricte perspective financière. Une réflexion approfondie sur les aspects non financiers devrait faire partie intégrante de votre plan pour qu'il soit complet. Certaines ressources existent afin de vous faciliter la tâche. C'est le cas du guide *Rêver ma retraite*, offert par Banque Nationale Groupe financier. Vous pouvez le consulter au bnc.ca/retraite ou renseignez-vous auprès d'un conseiller de Banque Nationale Groupe financier.

¹Sondage mené par Saine Marketing inc. pour Banque Nationale Groupe financier auprès de 1 565 répondants canadiens du 20 mai au 6 juin 2011.



L'AMVQ et la FAFVAC à Haïti

Par Dr Michel Pepin, m.v., directeur général, AMVQ et Dre Martine Jobin, m.v.

« En ce beau mardi matin de février, Martine reçoit un appel alors qu'elle s'affaire auprès de ses petits patients. Quelle agréable surprise! C'est le Dr Pepin qui lui propose de participer à un projet éducatif en Haïti. Connaissant son intérêt pour les stérilisations en « médecine de brousse », Dr Pepin désire connaître ses disponibilités pour s'y rendre dès le mois de mars. Tous le savent, Dr Pepin a la tête qui bouillonne d'idées, surtout celles qui peuvent prendre forme rapidement! »

Bien que le début soit digne de la série de livres bien connus pour enfants et légèrement romancés, voici comment je me suis retrouvée à prendre part à ce projet de stérilisation pour Haïti!

Me voilà donc à Port-au-Prince, lundi matin 14 mars, avec ma petite trousse réfrigérée remplie de vaccins, de xylazine, de kétamine et de vitamines injectables, prête à aller au nord du pays avec Nik, Chris et Césaire. « Ça nous prendra 4 heures pour nous rendre à Port-de-Paix » dit Césaire, représentant haïtien de la *Human International Society* (HSI). Finalement, avec un camion rempli à ras bord et plusieurs détours, étant donné les difficiles conditions routières, nous arrivons à destination, dix heures plus tard... Un festin nous attend chez la famille de Césaire.



Dre Martine Jobin et l'équipe de médecins vétérinaires et de techniciens à Aubert, Haïti.

Premier jour de travail à Aubert, quartier de Port-de-Paix. Nous rencontrons les cinq médecins vétérinaires qui seront en formation : Pedro, Valbrun, Garmy, Amilca et Feguy, ainsi que les six techniciens, Zéphirin, Jean-Claude, Célestin, Gisèle, Rosemonde et Chéri Désir. Les prénoms haïtiens sont souvent de la poésie à nos oreilles!

En plein air, nous installons une clinique mobile avec table de réception pour accueillir nos patients. Tout le monde déploie le matériel et divise les aires de travail. Il faut prévoir une table de préparation des médicaments, une autre pour mettre en place les cathéters et l'induction de l'anesthésie, l'intubation et enfin la préparation chirurgicale. Tout doit se faire dans les règles de l'art. Puis, trois tables de chirurgie seront en fonction. Un chenil est également aménagé pour recevoir les patients qui passeront la journée avec nous.

Une fois les équipes divisées et les consignes expliquées, on se met au travail. On commence par les mâles et on rappelle les directives élémentaires d'asepsie, mais sans masque chirurgical. Les mouches volent autour de toute façon... Au début, plusieurs hésitaient à approcher les animaux dans la cage. Il semblait évident que peu d'entre eux avaient de l'expérience à manipuler les chiens. L'étape de la préparation chirurgicale était assez longue, mais une fois en chirurgie, j'ai été agréablement surprise des habiletés de mes nouveaux collègues vétérinaires.



Clinique mobile installée en plein air.

Après plusieurs castrations, je vois qu'ils deviennent plus confiants, c'est le temps de commencer avec les femelles...

« Dre Martine! Dre Martine! Ça saigne! »

« Pas de problème Pedro. On va regarder ça. On prend une bonne respiration et on ouvre plus grand. Je viens t'aider et ensuite tu pourras continuer seul. » Ce qu'il fit sans problème!

Première très belle journée, aucun problème anesthésique, ni de complication chirurgicale. Nous sommes fiers de l'équipe. On range tout, car notre lampe chirurgicale est couchée...

Les autres journées se sont déroulées de façon similaire. Les médecins vétérinaires haïtiens se sont avérés des élèves attentifs et doués. Ils ont rapidement pris confiance pour la surveillance de l'anesthésie et en leur aptitude chirurgicale. Ils ont soif d'apprendre et veulent élargir leurs compétences à d'autres domaines de pratique. Ils souhaitent avoir d'autres formations qui toucheraient la pratique porcine, la volaille, les ânes qui constituent un animal de travail très important chez eux, les chevaux, les bovins et les caprins. Ils ont déjà fondé une association et on voit naître des projets, des visions. Ils aimeraient créer une bibliothèque francophone, une pharmacie, s'assurer d'une source fiable de matériel. Bref, beaucoup de besoins, mais peu de moyens.

L'AMVQ et la FAFVAC à Haïti (suite)



Remerciements

Dans un premier temps, nous désirons remercier très sincèrement Nik Gour qui a permis la réalisation de ce magnifique projet et surtout la très grande générosité de la HSI qui a payé pour les frais d'hébergement et de transport pour l'ensemble du projet ainsi que le matériel indispensable comme les tables, les seringues, les instruments chirurgicaux, etc.

En deuxième lieu, merci à la FAFVAC pour le remboursement des coûts des produits anesthésiques nécessaires à la stérilisation de tous ces chiens.

Nous tenons aussi à remercier le Dr Normand Plourde qui, par l'intermédiaire de la compagnie Boehringer Ingelheim, nous a fourni 300 doses de vaccins antirabiques. Les besoins sur place sont criants et au début de l'automne, une vaste vaccination à l'échelle du pays doit être entreprise pour tenter de contrôler la situation. Si tout va bien, le Brésil devrait être en mesure de fournir gratuitement plusieurs dizaines de milliers de doses.

L'origine de la collaboration

Depuis trois ans, les pays européens de la Fédération des associations francophones de vétérinaires pour animaux de compagnie tente d'aider les pays francophones du Maghreb dans différents projets de formation continue. De notre côté, suite au tremblement de terre en Haïti en 2010, le Dr Pepin, vice-président de la FAFVAC, a proposé d'inclure à la Fédération, Haïti, le seul autre pays francophone de notre hémisphère. La proposition fut acceptée.

Ne restait qu'à trouver un projet concret à mettre en place. L'opportunité s'est présentée l'automne dernier, au moment où Nikolas Gour, membre du comité provincial sur le bien-être animal annonçait son départ pour Haïti afin de rejoindre la HSI dont il est le représentant canadien et qui était déjà sur les lieux depuis janvier 2010.

En plus d'aider à secourir des animaux en détresse, la HSI, sous la responsabilité de M. Chris Broughton qui est le coordonnateur américain, organise avec le gouvernement haïtien, des projets permettant aux médecins vétérinaires locaux de poursuivre leur formation chirurgicale. L'objectif est d'offrir des programmes de formation accélérés, sur place, et ainsi contribuer au contrôle de la population canine.

Par le passé, des médecins vétérinaires américains ont participé à ces formations. Cependant, la barrière de la langue rendait la communication plus difficile. De là l'importance de développer une filière francophone.

L'AMVQ travaille présentement à d'autres projets en ce qui concerne la vaccination antirabique, la traduction d'un cahier de formation chirurgicale, le don de matériel et la stérilisation. Autre bonne nouvelle, l'Association suisse pour la médecine vétérinaire des petits animaux s'est engagée à verser un montant de 2 000 euros pour un futur projet à Haïti.



Deux enfants venus faire soigner leur chien.

La rentrée du bien-être animal

Par M^{me} Céline Schaldembrand

Adjointe au coordonnateur de l'Administration et des Communications, AMVQ

Un vent de changements souffle sur ANIMA-Québec!

Départ de Yannick Thibault

Yannick Thibault, coordonnateur de l'Administration et des Communications depuis 2009 a quitté ses fonctions, fin juin, pour s'établir aux États-Unis avec son épouse.

Durant les trois années passées au sein d'ANIMA-Québec, Yannick Thibault a apposé sa griffe sur le bien-être des animaux de compagnie en tant que membre actif du réseau.

Un travail en synergie avec l'ensemble des acteurs constitué des SPA-SPCA, d'ANIMA-Québec et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) qu'il a développé, consolidé et auquel il a participé dans le but de garantir le mieux-être de nos compagnons à quatre pattes.

Les conditions de garde de nombreux animaux se sont améliorées et progresseront encore grâce au travail accompli par monsieur Thibault. Nous souhaitons le meilleur à Yannick!

Nomination d'un nouveau directeur général

Monsieur Michel Talbot, membre de l'Ordre des conseillers en gestion des ressources humaines agréés (ORHRI), est entré en fonction à titre de directeur général, le 22 juin dernier.

Il a amorcé sa carrière comme inhalothérapeute et il a, par la suite, poursuivi des études en sociologie du travail et en relations industrielles.

Les compétences acquises durant ses études en sociologie du travail et en relations industrielles lui ont permis d'occuper des postes de direction générale et de direction des ressources humaines dans les secteurs privé et public, auprès d'entreprises et d'organismes sous juridictions provinciale et fédérale.



M. Michel Talbot

L'expertise de monsieur Talbot, notamment en gestion du personnel, ouvre de nouvelles perspectives à un organisme, qui, comme le bien-être animal, ne cesse d'évoluer et de s'améliorer. Bienvenue Monsieur Talbot!

Projet de règlement: le bien-être des chats et des chiens à l'ordre du jour!

Vous n'êtes pas sans savoir que le 23 juin dernier, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), monsieur Pierre Corbeil, accompagné du ministre Geoffrey Kelley, responsable des Affaires autochtones, député de Jacques-Cartier et président de la table de travail sur le bien-être des animaux de compagnie a annoncé par voie de communiqué la publication, dans la Gazette officielle, le nouveau projet de règlement sur la sécurité et le bien-être des chats et des chiens du Québec.

Le nouveau règlement vient encadrer plus précisément les conditions de garde énoncées dans la Loi sur la protection sanitaire des animaux (L.R.Q., c. P-42).

Celui-ci normalise les conditions de garde des chats et des chiens à travers la province et ainsi, les harmonise.

Les citoyens sont invités à consulter ce projet de règlement et à soumettre leurs commentaires jusqu'au 5 août prochain.

N'hésitez pas à consulter le site internet du MAPAQ pour lire le projet de règlement et apprendre comment et à qui faire parvenir vos commentaires : www.mapaq.gouv.qc.ca

Pathogènes et insecticides : un cocktail mortel pour les abeilles

L'infection par *Nosema ceranae*, un parasite responsable de la nosérose (1), entraîne une plus forte mortalité des abeilles lorsque celles-ci sont exposées à de faibles doses d'insecticides. C'est ce que viennent de mettre en évidence des chercheurs du Laboratoire Microorganismes : Génome et Environnement et du Laboratoire de Toxicologie Environnementale en France. Ces résultats sont publiés dans la revue PLoS ONE.

En France, les abeilles domestiques de l'espèce *Apis mellifera* représentent l'outil de travail d'environ 70 000 apiculteurs professionnels et amateurs. Leur influence directe sur la qualité et la quantité des récoltes, ainsi que sur le maintien de la biodiversité florale, est aujourd'hui largement reconnue et souligne le rôle prépondérant des abeilles, domestiques et sauvages, dans le fonctionnement des écosystèmes.

Cependant, depuis plus de 15 ans, les colonies d'abeilles sont en proie à un mal étrange et peu compris des apiculteurs et des scientifiques, avec chaque année, des milliers de colonies qui disparaissent. Pour expliquer ce phénomène, de nombreuses pistes sont avancées : l'appauvrissement de la diversité et de la qualité des ressources alimentaires (en lien avec les changements climatiques), l'intensification des monocultures et la modification des paysages, l'action d'agents pathogènes responsables de maladies comme la varroase (2), les loques (3) et la nosérose, le stress chimique provoqué par l'exposition des abeilles aux produits phytosanitaires et vétérinaires ou encore certains prédateurs tels que le frelon asiatique. Bien que de nombreuses données soient disponibles sur l'influence des stress nutritionnel, parasitaire et chimique sur la santé des abeilles, aucun d'entre eux n'a pu être isolé comme unique responsable du déclin des populations d'abeilles. Aujourd'hui, les spécialistes du domaine s'accordent pour orienter les recherches sur les effets combinés de plusieurs de ces facteurs.

C'est dans ce contexte que des équipes de recherche du CNRS, de l'INRA et de l'Université Blaise Pascal ont associé leurs compétences respectives en parasitologie et en toxicologie pour évaluer l'influence des interactions pathogène-toxique sur la santé des abeilles. En laboratoire, les chercheurs ont exposé de façon chronique des abeilles naissantes saines et d'autres contaminées par *Nosema ceranae* à de faibles doses d'insecticides. Résultat : les abeilles infectées par *Nosema ceranae* puis exposées de façon chronique aux insecticides succombent, même à des doses se situant en dessous du seuil entraînant la mort, ce qui n'est pas le cas de leurs congénères non infectées. Cet effet combiné sur la mortalité des abeilles apparaît pour une exposition quotidienne à des doses pourtant très faibles (plus de 100 fois inférieures à la DL50 (4) de chaque insecticide). La synergie observée ne dépend pas de la famille d'insecticides puisque les deux molécules étudiées, le fipronil et le thiaclopride (5), appartiennent à des familles différentes. Le mode d'action responsable de cette synergie n'a cependant pas été encore identifié.

Cette étude montre donc que l'interaction entre nosérose et insecticides constitue un risque significatif supplémentaire pour les populations d'abeilles et pourrait expliquer certains cas de surmortalité. Ce travail indique également que des doses d'insecticides considérées comme ne pouvant entraîner la mort expriment pourtant un potentiel toxique léthal pour des organismes parasités et donc fragilisés. Par conséquent ces résultats montrent la nécessité d'améliorer la gestion et la protection du cheptel apicole face au danger que représentent les pollutions environnementales et les pathogènes (seuls ou en combinaison) sur la santé de l'abeille.

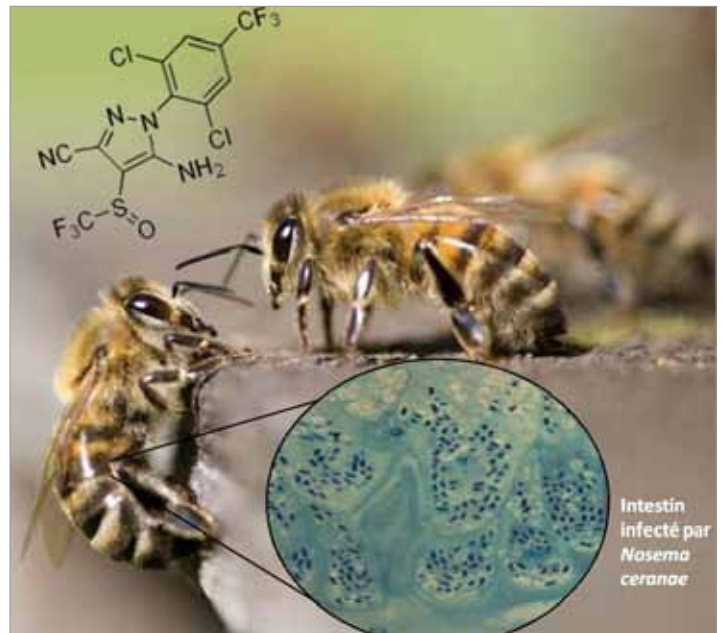


Photo : Philippe Poirier et Cyril Vidau.

Notes :

- (1) La nosérose est une maladie transmise par *Nosema ceranae* ou *Nosema apis*, des champignons microscopiques colonisant l'intestin des abeilles.
- (2) La varroase est une maladie due à un acarien (*Varroa destructor*) qui se nourrit de l'hémolymphe des abeilles.
- (3) Les loques sont des maladies du couvain transmises par des bactéries.
- (4) Dose létale 50 = dose induisant 50% de mortalité dans la population.
- (5) Ces deux molécules appartiennent respectivement aux familles des Phénylpyrazoles et des Néonicotinoïdes.

Références :

Exposure to Sublethal Doses of Fipronil and Thiacloprid Highly Increases Mortality of Honeybees Previously Infected by *Nosema ceranae*. C. Vidau, M. Diogon, J. Aufauvre, R. Fontbonne, B. Viguès, J-L. Brunet, C. Texier, D.G. Biron, N. Blot, H. El Alaoui, L.P. Belzunces, F. Delbac
PLoS One. Consulter le site web : <http://www.plosone.org/article/info%3Adoi%2F10.1371%2Fjournal.pone.0021550>

Source : Centre national de la recherche scientifique (CNRS), www2.cnrs.fr/presse/communique/2222.htm
chercheur : Frédéric Delbac

Soutien aux apiculteurs du Québec

Au Québec le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) offre gratuitement aux apiculteurs enregistrés un service d'analyse des résidus de pesticides chez les abeilles afin d'identifier les incidents d'empoisonnement de colonies, d'en trouver la cause et ainsi de les prévenir. Les médecins vétérinaires et inspecteurs apicoles du MAPAQ pourront alors visiter le rucher affecté afin d'examiner les colonies. On effectuera des prélèvements d'abeilles, puis les résultats seront communiqués au producteur. Une intervention rapide est nécessaire car de nombreux pesticides se dégradent rapidement après la mort des abeilles.



Source : iStockphoto

Les signes cliniques de l'empoisonnement des abeilles par les pesticides peuvent prendre diverses formes selon le produit en cause ainsi que selon le mode et le degré d'exposition.

En général, les symptômes suivants peuvent laisser soupçonner un empoisonnement :

À l'extérieur de la colonie

- Accumulation importante d'abeilles mortes devant les ruches (plus de 100 par jour).
- Abeilles rampantes, tremblantes, désorientées, léthargiques ou paralysées devant la ruche. Une agressivité ou une hyperactivité des abeilles sont possibles.
- Grand nombre de larves ou de pupes sur la planche d'envol.

À l'intérieur de la colonie

- À plus long terme, anéantissement ou affaiblissement de la colonie à la suite d'un déséquilibre de la population butineuse/nourrice/couvain et supersédure anormalement importante.
- Dépopulation : les butineuses peuvent mourir au champ ou durant leur retour à la ruche.
- À la suite de la perte des butineuses, baisse du pollen et du nectar entreposés.
- Possibilité que le couvain soit négligé si les nourrices sont affectées, ce qui entraîne de la mortalité (abeilles immatures mortes dans leur cellule).

Pour signaler un incident, un apiculteur peut communiquer avec la centrale de signalement du MAPAQ au numéro sans frais 1-866-381-1717,

Source : <http://www.agrireseau.qc.ca/apiculture/> MAPAQ, Empoisonnements suspectés de colonies d'abeilles par des pesticides, 27 juin 2011.

Une occasion à ne pas manquer! Une visite de la Faculté pour les médecins vétérinaires

Encore une fois cette année la Faculté ouvre ses portes à ses anciens élèves et aux médecins vétérinaires venus d'ailleurs, sous le thème « La Grande visite ». Tous les médecins vétérinaires et les diplômés aux cycles supérieurs du Québec sont invités à une visite guidée suivie d'une soirée dans nos locaux.

Cette rencontre permet aux médecins vétérinaires de se retrouver entre collègues et de prendre connaissance des changements qui ont eu lieu à la Faculté au cours des dernières années.

Pendant une journée durant l'année, le personnel de la Faculté modifie ses activités habituelles et ne ménage pas ses efforts pour bien recevoir ses anciens diplômés. Le coût est de 75 \$ par personne, ce montant sert à couvrir une partie des dépenses de la visite et de la soirée.

La Faculté
de médecine vétérinaire
ouvre ses portes
à ses diplômés pour
La Grande visite



AU PROGRAMME

Des visites et des présentations en après-midi
Un cocktail avec le personnel enseignant
Un souper sous un chapiteau en excellente compagnie

INFORMEZ-VOUS !

Université
de Montréal

Vous recevrez plus d'information par courriel ou par courrier. Cette année, les promotions 1981 (30 ans) et 1996 (15 ans) seront à l'honneur.

Vous pourrez obtenir le formulaire d'inscription sur le site de la Faculté : www.medvet.umontreal.ca, suivez les liens ou contactez Mme Diane Lussier au (450) 773-8521 poste 8282.

Au plaisir de vous voir à la Faculté!

La Grande visite
Vendredi 7 octobre 2011

13 h Visite guidée de la Faculté et du Centre hospitalier
17 h Cocktail au Café étudiant avec les professeurs
19 h Souper et animation à la Faculté

Sommet Vétérinaire Canadien : La santé des écosystèmes

Par Dr Joël Bergeron, m.v., président

Le thème choisi cette année par l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV), dans le cadre de son congrès annuel représente un signal envoyé à l'ensemble de la profession. Ce sujet m'intéressait particulièrement, puisque nous le retrouvons également dans l'une des actions qui sera privilégiée dans la réalisation de notre prochaine planification stratégique.

Les différents conférenciers qui nous ont adressé la parole convenaient d'une même réalité : la profession vétérinaire peut et doit prendre une place beaucoup plus importante au sein de la santé des écosystèmes. En fait, la base de ce constat se trouve dans la richesse de notre formation en médecine comparée.

Tout notre cursus vétérinaire repose sur nos aptitudes et contribue à développer notre ouverture à faire des comparaisons sur la multitude des espèces que nous sommes appelés à traiter. Nos réflexes professionnels, si je puis dire, nous préparent ainsi à porter notre capacité à élaborer un diagnostic allant de l'individu, au troupeau (population) et vers l'environnement, donc la santé de l'écosystème.

Il est remarquable de voir que plusieurs de nos conférenciers avaient suivi un parcours malgré tout similaire. Ainsi, ils ont débuté par une pratique traditionnelle dans les animaux de compagnie ou grands animaux avant de réaliser les besoins d'une analyse sur un organisme vivant plus grand, l'écosystème et ainsi développer leur expertise, mais toujours basée sur l'adaptation des outils qu'ils avaient reçus au cours de leur formation vétérinaire.

Que ce soit par des exemples touchant les sables bitumineux ou les pratiques d'élevage aquatique, nous avons vu l'importance de regarder un tableau d'ensemble plus large que les individus ou les troupeaux que nous traitons. En fait il faut dès maintenant, de façon plus générale, développer une nouvelle attitude par une conscientisation du potentiel encore indéfini de notre profession.

Tous par nos actions quotidiennes, nous devons réaliser que nous avons un impact sur un écosystème. Que ce soit en traitant la maladie d'un patient félin qui est attendu, plein d'espoir, par l'écosystème familial ou le troupeau recevant nos soins pour assurer la qualité des produits qui en découlent et l'impact sur l'écosystème public, il existe des interconnexions insoupçonnées! Nous devons mieux utiliser l'expertise vétérinaire pour également sensibiliser le public et surtout affirmer que les médecins vétérinaires sont là et veillent sur la santé à tous les niveaux, puisque nous sommes à l'interface même de toutes ces connexions.

Un exemple m'a interpellé davantage. On connaît la sévérité de la rage dans les régions défavorisées de la planète. Ainsi, d'un individu, le chien, qui transmet le virus à ses congénères, le troupeau, nous nous retrouvons en situation de zoonose endémique. Il est clairement établi que cette situation est perpétrée entre autres par l'extrême pauvreté de la population locale, qui a difficilement recours aux soins nécessaires. Toutefois, l'analyse des facteurs de risque a aussi pointé l'accumulation des déchets urbains qui deviennent une source de nourriture pour les colonies de chiens sauvages, entretenant ainsi la population canine et favorisant la condition endémique.

En bref, nous devons d'abord réaliser, comme professionnel, l'importance d'occuper les espaces que nous pouvons et ainsi répondre au besoin de la société et faire reconnaître notre notoriété. Ensuite, nous serons en mesure d'apporter l'éducation nécessaire au public. Nous devons agrandir notre vision, dès l'école, mais aussi sur le terrain. Déjà quelques-uns d'entre nous ont emprunté cette voie, mais nous pouvons ouvrir et découvrir davantage les nouveaux horizons pour la médecine vétérinaire.



Votre groupe fait de vous quelqu'un de privilégié



Le partenariat entre l'**Ordre des médecins vétérinaires du Québec** et La Personnelle vous donne accès au plus important assureur de groupe auto et habitation au Québec et l'un des leaders au pays. Voilà qui est tout à votre avantage.

Demandez une soumission :

1 888 GROUPES
(1 8 8 8 4 7 6 - 8 7 3 7)

lapersonnelle.com/omvq

MC Marque de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances.



 **laPersonnelle**^{MC}
Assurance de groupe auto et habitation

Projet de règlement sur la sécurité et le bien-être des chats et des chiens

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec et député d'Abitibi-Est, M. Pierre Corbeil, accompagné du ministre responsable des Affaires autochtones et député de Jacques-Cartier, M. Geoffrey Kelley, ont présenté le projet de règlement sur la sécurité et le bien-être des chats et des chiens, le 23 juin dernier, qui établit notamment des normes en ce qui a trait à la garde des chats et des chiens.

« Ce nouveau règlement a pour but de mieux encadrer les méthodes de garde et d'élevage des chats et des chiens, ainsi que les méthodes d'euthanasie. J'invite les citoyens et les organismes qui se préoccupent du bien-être des animaux de compagnie à nous présenter leurs commentaires d'ici au 5 août prochain. Il s'agit d'une belle occasion de se mobiliser autour d'un projet générateur de changement. Parce que, améliorer la sécurité et le bien-être de ces animaux, cela nous concerne tous! », a déclaré le ministre Corbeil.

Le projet de règlement vise particulièrement les propriétaires, les animaleries, les éleveurs de chats ou de chiens, les entreprises de service, telles que les pensions pour animaux et les salons de toilettage, de même que les fourrières et les refuges. Il vient préciser les normes générales en matière de garde et de soins contenues dans la *Loi sur la protection sanitaire des animaux* (L.R.Q., c. P-42), par exemple en ce qui a trait à la propreté des lieux et aux conditions de garde satisfaisantes pour un animal, ainsi que des normes encadrant

l'euthanasie des chats et des chiens. Mentionnons que le projet de règlement sur la sécurité et le bien-être des chats et des chiens découle d'une recommandation formulée dans le rapport *Vers un véritable réseau pour le bien-être des animaux de compagnie* préparé par le groupe de travail présidé par M. Geoffrey Kelley.

M. Kelley a d'ailleurs tenu à souligner que « c'est grâce à la collaboration et à la concertation de tous les acteurs intéressés que le projet de règlement a pu être rédigé. Une fois adopté, il offrira des outils supplémentaires aux inspecteurs pour intervenir plus efficacement ».

M. Corbeil a aussi profité de l'occasion pour rappeler la responsabilité des citoyens à l'égard de leurs animaux de compagnie : « L'acquisition d'un chat ou d'un chien devrait être considérée comme un engagement à long terme de la part de chaque citoyen. Il faut être prêt à lui consacrer du temps et aussi de l'argent pour les soins de santé, notamment la stérilisation, afin d'assurer son bien-être », a conclu le ministre.

Précisons que toute personne ou tout organisme dispose de 45 jours, à compter de la date de publication du projet de règlement à la *Gazette officielle du Québec*, pour faire part de ses commentaires par écrit à l'adresse indiquée dans l'avis de publication.

Source : MAPAQ



Source iStockphoto

Sommet des Leaders vétérinaires émergents à Halifax

Par Mathieu Ouellet, D.M.V., M.Sc., Dipl. ACVIM

Boom! Le train d'atterrissage du petit Boeing prend contact avec le tarmac de la piste... J'émerge du semi sommeil dans lequel j'avais glissé au cours de ce deuxième vol, en direction de Halifax. Un peu éméché, je foule le sol de la Nouvelle-Écosse en cette fin d'après-midi de juillet afin de me rendre au programme des Leaders émergents de notre profession. Sans trop savoir à quoi m'attendre, je suis à la fois intrigué et excité à l'idée de cette rencontre rendue possible grâce à une heureuse collaboration entre l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV), l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ) et Hill's Pet Nutrition Inc.

Navette aéroport-centre-ville, une petite douche à l'hôtel et hop! - Déjà je dois me rendre à notre première rencontre de 18 heures ayant pour but de faire plus ample connaissance avec la vingtaine d'autres médecins vétérinaires canadiens invités, avant de se lancer dans le vif du programme de la journée du lendemain. Les participants proviennent des quatre coins du pays, et tout comme moi, ils ont eu la chance d'être sélectionnés pour cette rencontre qui regroupe de dynamiques jeunes médecins vétérinaires œuvrant dans plusieurs domaines de notre profession.

À ce premier contact, sous forme d'un cocktail amical, nous avons non seulement pu « briser la glace », mais aussi rencontrer et discuter avec plusieurs membres du Conseil exécutif de l'ACMV et nombre d'intervenants impliqués dans cet événement. L'atmosphère est fébrile, le dynamisme des gens réunis est palpable et rapidement des discussions fort enrichissantes et intéressantes animent cette soirée. Je regarde ma montre, oups déjà! La journée du lendemain s'annonçait bien remplie et une bonne nuit de sommeil s'imposait donc pour moi...

Alors, qu'est-ce qu'est donc le programme des Leaders émergents vétérinaires, qui s'est déroulé cette année lors du 63^e congrès de l'ACMV? En bref, ce fut une journée d'intense formation, touchant les domaines des relations de travail, la communication, les différents types de personnalités, la gestion du personnel et l'apprentissage de la gestion de conflits. Le tout s'est déroulé sous forme de conférences-ateliers-discussions savamment animés, avec une emphase sur l'échange entre participants, la discussion et le partage d'idées/expériences.

Au delà de cela, ce fut aussi pour tous une occasion en or d'apprendre à mieux se connaître, de tisser des liens avec nos semblables qui pratiquent aux quatre coins du pays et partager nos rêves, passions et ambitions pour l'avenir de notre merveilleuse profession. Il ne fait aucun doute que l'opportunité d'échanger avec un groupe de jeunes médecins vétérinaires passionnés, dynamiques et énergiques fut appréciée de tous, et ce, au même titre que les connaissances et les nouvelles compétences acquises lors du riche programme officiel. Ce fut donc pour moi une expérience à la fois enrichissante et stimulante, me permettant de me pencher sur un aspect de notre profession qui ne s'apprend pas dans les « bouquins » de médecine interne!!

Épuisé, mais la tête remplie de nouvelles idées, le vol de retour vers Ithaca fut bref. Impatient de raconter le tout à ma conjointe et de serrer dans mes bras notre beau petit bébé (l'explication des nouvelles poches sous mes yeux...et du sourire sur mon visage!), je griffonne ces quelques lignes en espérant voir l'évènement se répéter d'année en année...

LES GRANDS EXPLORATEURS

SORTEZ VOIR LE MONDE 2011.2012

SIX SOIRÉES DE RÊVE ET D'AVENTURE EXCEPTIONNELLES AU CONTACT DE CINÉASTES-CONFÉRENCIERS. DEUX HEURES DE PURES DÉLICES POUR LES AMANTS DE LA PLANÈTE ET DE SES TRÉSORS.

RÉSERVEZ VOTRE SIÈGE
514 521.1002 1 800 558.1002
LesGrandsExplorateurs.com

ABONNEZ-VOUS!
OBTENEZ UN **TARIF RÉDUIT**
GRÂCE À L'**OMVQ**

1250\$ de **RABAIS**
APPLICABLE À L'ACHAT DE **2 ABONNEMENTS**
code promo **VETERINARIUS**

Groupe Investors
Services Financiers Groupe Investors Inc.
Cabinet de services financiers

Le Québec doit se doter d'une politique et de méthodes de gestion animalière modernes et efficaces

Par Dr Joël Bergeron, m.v., président

Suite à l'émission *Enquête* en avril dernier qui révélait des pratiques inacceptables ayant cours au Berger Blanc, l'Ordre et de nombreux médecins vétérinaires ont pu exprimer leur indignation. L'ampleur des gestes posés ne pouvait nous laisser indifférents. Il faut quand même admettre que les images-chocs révélées par M^{me} Josée Dupuis et son équipe ont provoqué une prise de conscience collective au Québec qui semble sans précédent, et certes nécessaire. Enfin nous parlons d'une responsabilisation des propriétaires d'animaux. Nous parlons d'une meilleure surveillance des endroits responsables du contrôle des animaux dans nos municipalités. Nous parlons aussi d'une implication plus active de notre profession dans cette réalité de médecine de population et de médecine de refuge et de contrôle de la population des animaux non désirés.

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a déjà participé à de nombreuses rencontres en compagnie de différents intervenants de diverses provenances mais tous animés par le même objectif : assurer le bien-être animal et doter le Québec d'une politique et de méthodes de gestion animalière modernes et répondant aux besoins de la population et servant à l'éducation de la population. Les nombreuses lettres et courriels reçus à l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, les rencontres tenues avec différents organismes engagés dans la protection des animaux et avec des groupes de citoyens nous ont permis de bien cerner les attentes et les besoins de la population. Les différentes entrevues auxquelles ont participé plusieurs médecins vétérinaires reflètent l'important engagement et la sensibilité de la profession sur ces questions. L'Ordre et la profession toute entière continueront d'assumer leur leadership sur cette question, et leurs efforts seront appuyés par une stratégie de communication dynamique.

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a adopté des orientations claires en cette matière, et ce, autant pour améliorer le contrôle de la surpopulation des animaux non désirés que pour sensibiliser la population à ses devoirs et responsabilités. Le travail avec nos partenaires s'intensifie. À titre d'exemple, la Ville de Montréal

a créé un comité d'experts afin de concevoir une politique et des méthodes de gestion animalière et de s'assurer que les meilleures pratiques en cette matière seront implantées à la Ville de Montréal et dans ses arrondissements.

Ce comité d'experts est composé du Dr Joël Bergeron, président de l'Ordre, de la Dre Diane Blais, de l'Université de Montréal, de la Dre Évelyne Joubert, vice-présidente et du Dr Michel Pepin de l'Association des médecins vétérinaires du Québec, de M^{me} Élisabeth Lebeau, directrice générale de l'Association des techniciens en santé animale du Québec, de M. Danny Ménard, président de cette même association, du Dr Jacques Dancosse, médecin vétérinaire aux Muséums nature de Montréal et au Biodôme et de M^{me} Johanne Tassé, présidente des Centres d'adoption d'animaux de compagnie du Québec. Ils seront accompagnés dans leurs travaux par M. Serge Lamontagne, directeur général associé à la concertation des arrondissements et aux ressources matérielles à la Ville de Montréal, M. Yves Gravel, directeur de l'Unité de propreté et de déneigement à la Ville de Montréal et M^{me} Gaby Beaulac, chef de division à l'environnement dans l'arrondissement de Saint-Laurent. D'autres responsables des dossiers sous étude par la Ville se joindront au comité selon les sujets abordés au cours des rencontres. L'objectif est de compléter le travail et l'analyse du comité pour la fin de l'année 2011.

Les rencontres avec le Groupe de travail sur le bien-être des animaux de compagnie du MAPAQ se poursuivent également. La profession vétérinaire y joue un rôle de premier plan afin de trouver des solutions en ce qui concerne une application plus rigoureuse de la *Loi sur la protection sanitaire des animaux*.

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec poursuivra ses actions dans ces différents dossiers et assumera son leadership, car le bien-être animal figure non seulement au cœur de sa mission mais en tête de liste de ses priorités.



Un groupe de rencontre au siège social de l'Ordre. Dans l'ordre habituel, M. Jean-Paul Lamonde, M^{me} Céline Lamonde, M^{me} Patricia Tulasne, M^{me} Jocelyne Dubuc, M. Jean Dutil.

L'Union européenne vient en aide aux agriculteurs touchés par l'épidémie d'*E. coli*

L'Etat allemand de Rhénanie-du-Nord-Westphalie a annoncé avoir détecté pour la première fois la souche tueuse O104 d'*E. coli* sur des graines germées, après que ces dernières ont été désignées comme étant la source de l'épidémie par le centre de contrôle national allemand de maladie.

Les ministres de l'agriculture de l'Union européenne ont tenté le 7 juin de trouver un accord pour débloquer une aide financière aux producteurs de fruits et de légumes, dont les ventes se sont effondrées après le déclenchement de l'épidémie de *E. coli*.

Bien que le montage et le montant de l'aide n'aient pas encore été définis, la Commission européenne a annoncé lundi que les ministres devraient parvenir à un accord provisoire lors d'une réunion d'urgence au Luxembourg.

L'épidémie de *E. coli*, qui s'est déclarée dans le nord de l'Allemagne, a paralysé les exportations.

Aigner avait réitéré les avertissements lancés aux consommateurs d'éviter les germes de soja, les concombres, les tomates et les salades.

Les scientifiques estiment que la contamination pourrait s'être propagée sur ou dans les graines de soja ou dans l'eau utilisée pour les cultiver ou encore provenir d'un travailleur les ayant manipulées.

« Les germes de soja ne sont pas une cause d'intoxication alimentaire rare », a déclaré à Reuters Paul Wigley, de l'Ecole en Sciences vétérinaires de l'Université de Liverpool, affirmant que les Centres pour le contrôle des maladies des États-Unis et le ministère américain de l'Agriculture sont depuis longtemps préoccupés par les risques associés à la production de germes de soja.

« Les épidémies d'*E. coli* et de salmonelle aux États-Unis et en Grande-Bretagne ont été liées à des germes », souligne Wigley.

Indemnisation

Lundi, le groupe espagnol industriel de fruits et légumes FEPEX a déclaré que ses agriculteurs avaient perdu 175 millions d'euros (256 millions de dollars) en exportations et 50 millions d'euros en ventes nationales au cours de la première semaine suite aux accusations des responsables allemands citant l'Espagne comme étant la source de l'épidémie.

Selon l'Association européenne de produits frais Freshfel Europe, les dernières estimations nationales évaluaient le dommage économique hebdomadaire à environ 200 millions d'euros en Espagne, 80 millions aux Pays-Bas, 20 millions en Allemagne, 4 millions en Belgique et 3 millions au Portugal.

« Les exportations de légumes néerlandais sont au point mort », a affirmé le ministre des affaires économiques néerlandais Henk Bleker.

Le commerce de fruits et légumes frais dans l'Union européenne est estimé à 2,5 milliards d'euros par semaine et le secteur des légumes frais a été plus durement touché par la crise.

Selon Tesco, le plus grand distributeur britannique, les ventes de salades et de légumes frais n'ont pas été touchées par la crise et la plupart de ses produits frais venaient de fermes britanniques.

Source : <http://french.china.org.cn>

Une médecin vétérinaire au pays du froid

Par Britte Pauchet, D.M.V., M.Sc.

Du 28 mars au 3 avril dernier, a eu lieu la 10^e édition de la course Ivakkak. Partant de Puvirnituk au Nunavik, 15 équipes de 10 à 12 chiens se sont rendues en 6 jours à Salluit, pour un total de 356 km. Pour la première fois cette année, une médecin vétérinaire était de la partie. La Dre Julie Ducrocq nous parle de son expérience.

Qu'est-ce qui vous a poussée à vous proposer comme médecin vétérinaire pour cette course ?

Je suis curieuse de nature. Le fait d'avoir une culture aussi différente que la nôtre, la culture inuits, dans mon propre pays, est quelque chose qui m'intrigue particulièrement.

Je suis déjà allée dans le Grand Nord, lors des campagnes de vaccination contre la rage et le distemper du MAPAQ et lors de ma maîtrise (ndla: sur un parasite du caribou). Mais c'est la première fois que je me suis sentie totalement intégrée à la culture inuits. Il n'y avait que deux personnes non inuites sur la course : Pierre Dunnigan, le photographe et moi.

Quels sont les caractéristiques de cette course ? Par le passé, j'ai participé en tant que médecin vétérinaire à des courses plus connues : la Yukon Quest et à la Labrador 200-400. En comparaison, la course Ivakkak comporte certaines particularités. Tout d'abord, le type d'attelage est en éventail et non en parallèle. C'est le style traditionnel, adapté aux conditions de glace et de toundra. La seule race autorisée est le Chien Inuit du Canada. Ensuite, le règlement de la course permettait qu'un chien soit retiré de la course puis réintégré. Lors de ces retraits, l'équipe de soutien en avait la charge. Il nous est arrivé d'avoir jusqu'à sept chiens ainsi. Deux pouvaient être confortablement installés dans une cage, mais les cinq autres devaient rester en équilibre sur les bagages traînés par les motoneiges. Tout un repos, croyez-moi !

Comment vous êtes-vous préparée ? Avant de partir, j'ai dû anticiper l'équipement et les traitements dont les chiens auraient besoin. La gestion des médicaments sous ces températures polaires et sans autre abri que nos tentes était relativement complexe. Tous les matins et tous les soirs, je chauffais de l'eau pour les bouillottes grâce auxquelles j'arrivais à maintenir les médicaments à une température acceptable.

Quels défis avez-vous eu à relever ? C'était la première fois que les Inuits étaient face à un médecin vétérinaire lors de la course. Il

a donc d'abord fallu instaurer un climat de confiance. Je voulais offrir un bon service vétérinaire, sans cependant l'imposer. Les premiers jours, j'ai dû donner du kétoprofène à un animal qui boitait. Les mushers ont cru qu'il s'agissait de stéroïdes et donc de dopage. Mais j'ai expliqué ce que j'administrais, pourquoi je le faisais, et pourquoi le chien ne pouvait pas courir sur ce temps-là. Dans l'ensemble, ça c'est très bien passé.

Comment étaient traités les chiens ? Ils étaient très bien traités. La seule exception étant, pour nos mœurs occidentales, l'utilisation du fouet par les plus vieux mushers pour stimuler les chiens. La course est un bon moyen pour tous d'apprendre d'autres façons de faire, plus actuelles.

Les courses de chiens de traîneaux sont-elles toujours les épopées qu'on imagine ? Oh oui ! Ces courses tiennent une grande place dans le Nord. Les mushers sont vraiment des stars. La course Ivakkak relie les Inuits autant par son tracé que par son rappel des traditions de survie et de chasse. Quand on passait dans les villages, il y avait toujours de grandes fêtes communautaires (Community Feast), avec partage de viande, danses... C'était vraiment fou !

L'équipe a-t-elle apprécié cette collaboration ? Oui, ce sont les mushers qui avaient demandé un service vétérinaire. Cette expérience en a bien délimité le rôle. Ils partent de zéro, là-bas. Ils n'ont pas d'onguent pour les engelures, de pansements pour les blessures. Les mushers m'assistaient lors des traitements. Ils se sont montrés très intéressés quand je leur ai proposé une petite formation sur les boiteries, les coupures et les engelures pour la prochaine édition. Je leur ai laissé tous les produits qui n'étaient pas sous prescription.

Que retirez-vous de votre expérience ? Que nous devons adapter la pratique de la médecine vétérinaire aux différentes cultures auxquelles nous sommes confrontés, sans négliger la santé animale. Mais surtout, je lève mon chapeau à la culture inuite, à sa capacité de survie dans le Grand Nord et à l'incroyable débrouillardise de ses habitants.

Merci infiniment, Dre Ducrocq!





Protéger son cœur n'est que le début

Du ver du cœur aux puces en passant par la gale, les mites et les vers intestinaux, un seul produit topique assure un traitement et un contrôle des parasites internes et externes des plus complets : **avantage multi**[®]. **avantage multi**[®] réduit le risque de zoonoses, en plus d'être le seul endectocide efficace contre les parasites intestinaux aux stades de développement de leur cycle de vie. Comme tous les produits Solutions antiparasitaires de Bayer, **avantage multi**[®] s'intègre à vos protocoles de prévention des parasites. Pour amener vos patients sur le chemin de la bonne santé, communiquez avec votre représentant de Bayer afin d'obtenir une trousse **avantage multi**[®] PetPak^{MC}. Consultez le site BayerParasiteSolutions.ca pour en apprendre davantage.



Pour la vie.



Une victoire de la communauté internationale : le monde est enfin libéré de la peste bovine

Lors du Sommet de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation tenu à Rome le 28 juin dernier, les autorités ont proclamé officiellement que le monde a été enfin libéré de la peste bovine.

L'éradication de la peste bovine est l'aboutissement d'une très longue lutte. C'est une grande victoire pour l'humanité. Pendant de longues décennies en effet, ce fléau a constitué une véritable hantise pour toute l'humanité affectant les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des populations à travers le monde. Nul n'a été épargné.

C'est, en fait, la première maladie animale à être éliminée de son milieu naturel grâce aux efforts déployés dans le cadre de la coopération internationale. Et c'est seulement la deuxième maladie à être ainsi éradiquée, après la variole chez l'humain.

Depuis plus d'un millier d'années, la peste bovine s'est répandue sur les continents. Elle a anéanti des millions d'animaux, rendant précaires les conditions de vie et la sécurité alimentaire des populations. À titre d'exemple, au Togo cette maladie a décimé 30 % du cheptel bovin en quelques mois. Depuis 1911, la peste bovine était devenue un mal récurrent au Togo, avec des réapparitions dévastatrices entre 1925 et 1952 puis de 1960 à 1963. Malgré le succès des campagnes de vaccination, qu'ils n'ont cessé d'organiser, les éleveurs ont toujours vécu dans la peur du retour de ce fléau redoutable. Et c'est cette peur du lendemain que de nombreux pays peuvent surmonter aujourd'hui grâce à l'éradication mondiale de la peste bovine.

Pour de nombreux pays à dominante rurale, l'agriculture et l'élevage jouent un rôle important dans l'alimentation et sont au cœur du commerce et des échanges. La peste bovine, cette coûteuse maladie, a pesé pendant trop longtemps sur les modestes revenus des agriculteurs et profondément affecté les conditions de vie des citoyens dans les milieux ruraux.

« Au fil des années, j'ai souvent dit que le monde a les moyens nécessaires pour éliminer la faim, la malnutrition et l'extrême pauvreté. L'éradication totale de la peste bovine - une maladie qui a décimé le bétail, les buffles et de nombreuses autres espèces animales, domestiques ou sauvages - en est la preuve » a déclaré M. Jacques Diouf, le directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation.

Cette victoire nous la devons à des experts, les institutions techniques et financières et les États membres de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation pour leur travail exemplaire et leur collaboration dans l'effort d'éradication.

Le 27 juin dernier, les chefs des services vétérinaires de plusieurs pays et d'autres experts du monde entier se sont réunis à Rome, pour discuter des mesures visant à préserver en laboratoire les échantillons restants du virus et des vaccins et pour évaluer les risques et les réponses à apporter dans la lutte contre d'autres maladies à fort impact.



La production animale dans le monde est désormais mieux sécurisée et les moyens de subsistance de millions de foyers à travers le monde sont moins menacés. L'Organisation mondiale de la santé animale et plusieurs organisations internationales se sont mobilisées depuis des décennies pour accompagner et coordonner à l'échelle planétaire les efforts multiformes qui ont permis de venir à bout de ce fléau. Nous leur sommes redevables pour les outils efficaces de diagnostic et de surveillance et les campagnes de vaccination qu'elles ont su mettre en place pour mener à terme le processus d'éradication, notamment dans les pays pauvres.

En effet après chaque épidémie dévastatrice, une seule question était dans les esprits : à quand la prochaine épidémie ?

Les craintes de réapparition de la maladie seront désormais dissipées et nous devons pour cela rendre hommage aux millions de médecins vétérinaires anonymes qui ont bravé à travers les campagnes et les hameaux les plus reculés de notre planète, les intempéries et les reliefs les plus accidentés, pour assurer dans des conditions éprouvantes, le succès des campagnes de vaccination contre la peste bovine.

Tous les médecins vétérinaires du monde entier doivent célébrer ce succès exceptionnel et ce qui le rend encore plus exceptionnel c'est son caractère collectif. Depuis l'éradication de la variole, aucune cause de santé publique n'a suscité un engouement aussi général et structuré que la lutte contre la peste bovine. Le combat historique contre la peste bovine est en somme une victoire de la coopération internationale.

Ce succès est porteur d'espoir car il nous rappelle une fois de plus, qu'avec la volonté politique et la détermination des uns et des autres nous sommes en mesure d'engranger des succès inespérés. Nous devons cependant nous rendre à l'évidence que ce succès est aussi

Une victoire de la communauté internationale : le monde est enfin libéré de la peste bovine (suite)

un défi. L'éradication de la peste bovine nous impose en effet de rester mobilisés et persévérants pour relever d'autres défis non moins importants pour la santé humaine et animale.

La récente épidémie de fièvre aphteuse au Royaume-Uni, la contamination d'origine bactérienne récemment rapportée sur certains aliments crus en Allemagne, la grippe aviaire, la fièvre charbonneuse, la peste porcine africaine, la rage, la péripneumonie contagieuse bovine sont autant de maux qui nous rappellent sans cesse que la santé publique est un bien particulièrement fragile.

Nous sommes donc contraints de considérer la gestion intégrée de la santé animale comme un des grands défis pour les années à venir. Le meilleur moyen d'assurer des avancées irréversibles, c'est d'anticiper et d'innover constamment pour nous mettre à l'abri de l'apparition

de nouvelles infections animales dont le diagnostic et le traitement sont presque toujours coûteux en temps, en énergie et bien souvent en vies humaines, retardant ainsi le développement économique et social.

Puisse l'humanité se tourner durant les prochaines décennies vers l'éradication des autres maladies qui limitent encore la productivité animale et retardent notre capacité à assurer la sécurité alimentaire. Et vivement que nos prochaines luttes communes soient empreintes du même élan de solidarité et qu'elles connaissent le même succès que la lutte contre la peste bovine.

Source : Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation

Agriculture urbaine « Poules et poulets en ville »

Par Dr Joël Bergeron, m.v., président

En juillet, le projet d'introduire des poules en ville s'est concrétisé pour l'Arrondissement Rosemont-Petite Patrie à Montréal. Plusieurs grandes villes, dont Seattle, New York, Vancouver, ont déjà adopté des règlements permettant l'élevage de poules en zone urbaine. Le projet issu d'un organisme communautaire de Rosemont, la Maisonnette des parents, est actuellement le seul à avoir obtenu l'autorisation de garder des poules en ville. Leur nombre est limité à cinq et les règles de garde sont strictes et devront être suivies à la lettre. Les poules seront retournées à leur élevage initial l'hiver venu.

Vous trouverez en pages 40 et 41, un document préparé par le MAPAQ en collaboration avec plusieurs intervenants. Ce document explique les principales considérations à respecter afin d'éviter les inconvénients pouvant survenir si des volailles sont introduites en ville. Nous n'avons qu'à penser aux besoins pour la Santé publique, le bien-être animal et l'impact économique potentiel, même si peu probable, advenant l'éclosion d'une maladie se répandant dans le cheptel des élevages commerciaux.

Le projet de l'organisme communautaire est certes intéressant. En effet, nous pouvons saluer l'objectif visé qui est de permettre à des enfants du camp de jour d'apprendre à soigner ces animaux, récolter les œufs tout en respectant les règles d'hygiène. Toutefois, l'Ordre doit rester vigilant. Il n'est pas acquis à tous les médecins vétérinaires du secteur des animaux de compagnie d'avoir les connaissances nécessaires pour soigner ces oiseaux. De plus, les médecins vétérinaires oeuvrant dans les grands élevages n'auront pas non plus les disponibilités nécessaires pour se rendre en ville. Un projet de collaboration impliquant les premiers comme répondants initiaux et les seconds comme deuxièmes répondants pourrait voir le jour. Nous pourrions tenter de préparer un document de référence rapide pour les premiers répondants vétérinaires qui pourrait leur donner les connaissances de base en médecine aviaire.

Bien que ce soit un secret de polichinelle que certains possèdent déjà des poules, avant de permettre l'acquisition de poules à tous les citoyens, il faudra certainement s'assurer que les conditions



Le sujet des poules en ville a fait l'objet d'un reportage le 15 juillet dernier, à l'antenne de Radio-Canada. Il est possible de visionner ce reportage, sur le site web de Radio-Canada, à l'adresse : http://www.radio-canada.ca/emissions/telejournal_18h/2010-2011/Reportage.asp?idDoc=163865

de garde, l'alimentation et les soins de base sont bien connus et respectés. Surtout, nous devons être prudents en ce qui concerne le bien-être animal, particulièrement lorsque la saison estivale sera terminée. Ce n'est sans doute pas tous les citoyens qui accepteront de garder des poules dans le garage attachant à la maison pendant tout l'hiver. Ainsi, les expériences vécues dans quelques autres grandes villes nord-américaines pourront être utiles pour la suite des choses. Les récents événements (dossier Berger Blanc) en matière de responsabilisation et surtout l'abandon des animaux, nous invitent à la plus grande prudence.

L'idée de manger des œufs produits dans notre cour, par des poules que nous avons nourries et cajolées est sans doute attirante et bucolique, une sorte de retour à la terre, mais sans la campagne! Par contre, notre devoir en tant que profession est de nous assurer que les grands principes de base seront respectés.

MAINTENEZ LE RYTHME !

Boehringer
Ingelheim

Vos chiens et chats.
La passion de nos familles.

© Vetmedin est une marque de commerce déposée de Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH.

QUEST

Pour de plus amples renseignements, consultez le site QUESTTRIAL.com et EPICTRIAL.com

EPIC

QUEST*, l'étude de la plus grande envergure jamais menée en cardiologie auprès de chiens, confirme que les chiens atteints d'insuffisance cardiaque congestive (ICC) due à une maladie de la valvule mitrale vivent plus longtemps – soit **91 % plus longtemps** – lorsqu'ils reçoivent un traitement par Vetmedin plutôt qu'un inhibiteur de l'ECA. De plus, d'autres études** démontrent une réduction rapide des symptômes d'ICC et une amélioration substantielle de l'attitude et du niveau d'énergie. Les chiens peuvent donc passer plus de temps de qualité en compagnie de leur propriétaire et s'en donner à cœur joie.

*QUEST est l'étude en cardiologie de la plus grande envergure jamais menée auprès de chiens, soit 260 chiens dans 28 centres répartis dans 11 pays sur une période de trois ans.

vetmedin[®]
INODILATION À DOUBLE ACTION

Vivre mieux. Vivre plus longtemps.

Agriculture urbaine

Poules et poulets en ville

Depuis quelques années, il y a un intérêt grandissant pour l'agriculture urbaine en Amérique du Nord. Être propriétaire de poules ou de poulets en milieu urbain peut s'avérer une expérience enrichissante et une grande source de fierté pour les citoyens. Mais introduire des animaux d'élevage dans les centres urbains doit être fait en tenant compte de plusieurs aspects qui ont des incidences importantes sur la vie en société.

La santé publique, la santé et le bien-être des animaux et la protection de l'environnement sont des préoccupations majeures au moment de l'élaboration de règlements municipaux relatifs à la garde des volailles en milieu urbain.



Santé publique

Certaines maladies, comme l'influenza aviaire, sont des maladies contagieuses qui peuvent être transmises aux autres oiseaux d'élevage et potentiellement aux humains. Si une telle maladie à déclaration obligatoire (maladie grave faisant l'objet d'une surveillance étroite de la part des gouvernements fédéral et provincial) était dépistée chez des poules ou des poulets en ville, des mesures seraient appliquées afin d'éviter qu'elle ne se propage. Aussi, les propriétaires de poules et de poulets devraient être connus des autorités municipales (enregistrement obligatoire), de sorte que de l'information puisse leur être communiquée et que les mesures appropriées puissent être mises en œuvre efficacement. Ces propriétaires devraient également être à même de reconnaître les signes cliniques occasionnés par ces maladies, de façon à pouvoir détecter rapidement les cas, aviser les autorités concernées et éviter les risques d'épidémie.

Les propriétaires de poules et de poulets doivent être informés des risques liés aux contacts quotidiens avec leurs oiseaux, par exemple :

- Les œufs qui sont contaminés par des bactéries comme *Salmonella* et qui sont consommés insuffisamment cuits peuvent causer des toxi-infections alimentaires. De même, le risque de contamination croisée avec d'autres aliments est augmenté, ce qui peut également provoquer des toxi-infections alimentaires;
- Les oiseaux sont parfois porteurs de maladies pouvant être transmises aux humains, notamment aux enfants. Il est important d'adopter des mesures d'hygiène rigoureuses et d'apprendre comment prendre soin des poules sans s'exposer accidentellement à une maladie animale comme la salmonellose ou la campylobactériose.

Santé et bien-être des poules et des poulets

- L'élevage des poules et des poulets nécessite un aménagement qui permet à ces volatiles de trouver de l'ombre lorsqu'il fait chaud et d'avoir une source de chaleur par temps froid. Au Québec, les hivers rigoureux exigent des installations particulières. Les citoyens propriétaires de ces oiseaux devront construire des bâtiments sur leur terrain. En outre, afin de prévenir la dispersion de l'influenza aviaire, la Loi sur la protection sanitaire des animaux, que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a la responsabilité d'appliquer, prévoit que le propriétaire ou le gardien d'oiseaux doit les garder en tout temps dans un bâtiment ou dans un espace clôturé de manière qu'ils ne puissent en sortir librement. Pour plus de détails sur la réglementation en vigueur, vous pouvez consulter le site Internet du MAPAQ à l'adresse suivante : www.mapaq.gouv.qc.ca/confinement.
- La production d'œufs est très exigeante pour les poules pondeuses qui peuvent pondre des œufs au détriment de leur propre santé. Elles ont besoin d'un grain d'une haute teneur en protéines et en calcium que l'on doit se procurer chez un fournisseur spécialisé. Il faut également s'assurer d'offrir aux volatiles de l'eau fraîche quotidiennement, en été comme en hiver.
- Les poules et les poulets peuvent souffrir de différents problèmes de santé. Des vaccins et des soins de santé prodigués par un médecin vétérinaire spécialisé sont nécessaires. Actuellement, avoir accès à des services vétérinaires appropriés à l'élevage urbain peut se révéler difficile.
- Des citoyens choisiront de se défaire de leurs poules et de leurs poulets tout au long de l'année, mais tout particulièrement à l'arrivée de la saison froide. Les municipalités devront prévoir des modalités et s'assurer d'avoir les installations appropriées pour recueillir les oiseaux maltraités ou non désirés et procéder à l'euthanasie lorsque cela sera nécessaire. Notamment en raison des normes de biosécurité et de certains aspects techniques, les fermes avicoles et les abattoirs ne représentent pas une solution à envisager pour se débarrasser de ces oiseaux.

Environnement et bon voisinage

- Une poule et un poulet peuvent produire près d'un kilogramme d'excréments par semaine. Il faut donc prévoir une façon sécuritaire de se débarrasser du fumier. Il n'est pas approprié de composter le fumier de volaille à cause de sa forte teneur en minéraux (surtout le phosphore). Mettre le fumier dans un composteur maison peut entraver le processus de compostage. Il faudra donc que les villes prévoient des modalités d'élimination du fumier.
- La disposition des animaux morts devra se faire selon les règlements municipaux en vigueur.
- Les volatiles et leur nourriture peuvent attirer des animaux tels que les mouffettes, les rats, les ratons laveurs et les animaux domestiques du voisinage. Il faut s'assurer que les installations de garde protègent correctement les oiseaux et leur nourriture et qu'elles demeurent propres pour éviter d'attirer les animaux importuns.
- Les municipalités qui prévoient autoriser l'élevage des poules et des poulets en ville devraient, entre autres choses, s'assurer de la gestion et du suivi des plaintes susceptibles d'être engendrées par cette activité (odeurs, prédateurs, bruits, mouches, etc.).
- Pour toutes les raisons énumérées précédemment, les municipalités qui autorisent la présence des poules et des poulets dans un cadre urbain devraient envisager d'en restreindre le nombre. Il est à noter que, pour élever plus de 99 poules ou 100 poulets, il est nécessaire d'obtenir un quota (droit de production) auprès de la fédération concernée.

**Pour plus de renseignements
composez le 1 866 381-1717**

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec 

Ce document a été préparé avec la collaboration de :

- La Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec;
- Les Éleveurs de volailles du Québec;
- L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec;
- La Faculté de médecine vétérinaire;
- Le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- L'Association des vétérinaires en industrie animale du Québec;
- L'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec.

la promenade quotidienne.

dites plutôt la course,
la randonnée,
la partie de plaisir,
la balade quotidienne.



Pour assurer le retour au jeu des chiens, ^{Pr}DERAMAXX[®] (déracoxib) offre la solution à une prise par jour qui soulage la douleur associée à l'arthrose, tous les jours. De fait, davantage de vétérinaires sont d'avis qu'une dose de DERAMAXX offre l'efficacité la plus durable, comparativement aux autres AINS*. C'est aussi le seul comprimé d'AINS dont la plage posologique approuvée par la DMV permet l'administration de la dose appropriée chez 100 % des chiens pesant 6,3 kg et plus au moyen d'un demi-comprimé ou d'un comprimé complet : c'est ce qu'on appelle une posologie souple et pratique.

*Données internes; question de sondage : « D'après vous, quel est l'AINS offrant l'efficacité par dose la plus durable? » (Ne constitue pas une indication de l'efficacité globale.)

DERAMAXX est une marque déposée de Novartis AG; Novartis Santé Animale Canada Inc., usager licencié.
© 2011 Novartis Santé Animale Canada Inc.

Pr
Deramaxx[®]
(déracoxib)

Docteur Yves Gosselin récipiendaire du Prix Leadership 2011 décerné par l'Institut canadien de la santé animale

Par Tracey Firth, directrice des programmes

Le Dr Yves Gosselin, médecin vétérinaire de la région de Montréal, a été reconnu récemment par l'Institut canadien de la santé animale (ICSA) pour ses réalisations marquantes dans le secteur de la santé animale qui vont des soins et traitements quotidiens, à l'enseignement de la médecine vétérinaire et à l'information du public. Déjà récipiendaire de nombreux prix et récompenses, notamment le Prix Damase-Généreux décerné par l'Association des médecins vétérinaires du Québec, le *Gaines Veterinary Award* de l'Association canadienne des médecins vétérinaires et une reconnaissance du Conseil interprofessionnel du Québec pour sa contribution à son ordre professionnel, le Dr Gosselin a été salué par les membres de l'ICSA non seulement pour son engagement exemplaire auprès de ses patients pendant ses 30 ans de carrière, mais aussi pour son rôle moteur au sein des associations vétérinaires au Québec et à l'échelle nationale.

En remettant le prix, M^{me} Anne-Solène Roy, de Pfizer Santé animal, et M^{me} Hélène Ringuet du CDMV, ont souligné les nombreux rôles du Dr Gosselin au sein de comités et d'associations, notamment : président de l'Association canadienne de dermatologie, président de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec et conseiller technique à Radio Canada (CBC) pour une populaire émission de la télévision québécoise. Il a été noté que la détermination du Dr Gosselin à offrir la meilleure qualité possible de soins aux propriétaires d'animaux de compagnie se démontre chaque jour à l'Hôpital vétérinaire Rive-Sud et au Centre vétérinaire Laval, deux hôpitaux qu'il a fondés et qui se démarquent dans leur région respective en offrant des services d'urgence et différents services spécialisés.

En recevant le prix, le Dr Gosselin a clairement rappelé sa passion pour son travail avec les animaux de compagnie et leurs propriétaires. « Je suis à la clinique tous les jours et je me réjouis de rencontrer les propriétaires d'animaux de compagnie et de faire tout ce que nous

pouvons pour apporter les meilleurs soins possibles à chaque animal que nous voyons. Tel sera toujours mon engagement et je remercie l'industrie de la santé animale de fournir aux médecins vétérinaires les outils qui leur permettent de contribuer à une santé animale optimale ».

L'ICSA est l'association manufacturière qui représente les fabricants et les distributeurs de médicaments vétérinaires au Canada. Le Prix Leadership a été créé en 1997 pour faire connaître et applaudir les réalisations marquantes dans le secteur de la santé animale au Canada. Le prix est décerné à ceux dont le leadership et l'innovation ont marqué la médecine vétérinaire ou l'agriculture animale.



Mme Anne-Solène Roy, Dr Yves Gosselin et Mme Hélène Ringuet



Nouvelles parutions

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec vous propose quelques suggestions de lectures.

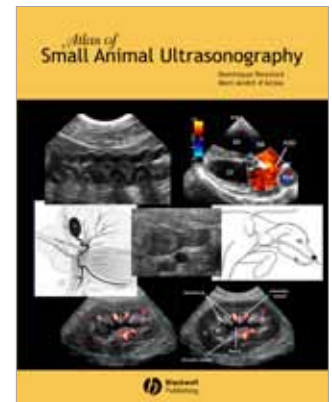
Ces ouvrages sont en vente en ligne, entre autres, à l'adresse www.lmslivre.com. On peut aussi rejoindre la Librairie médicale et scientifique par téléphone, en composant le 450 464-3166.

Atlas of Small Animal Ultrasonography

Auteurs : Dr Marc-André d'Anjou et Dre Dominique Penninck

Écrit par deux professeurs en imagerie de Tufts University et de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, l'*Atlas of Small Animal Ultrasonography* est devenu une référence importante auprès des étudiants, praticiens et résidents visant à parfaire leurs connaissances en échographie du chien et du chat. Multiples auteurs réputés ont participé à l'écriture de 16 chapitres couvrant, en 520 pages, chacune des régions anatomiques de la tête à la queue, notamment le globe oculaire, le cœur et le reste du thorax, ainsi que l'abdomen entier. Cet atlas comprend plus de 1200 figures en couleurs, comportant des images échographiques annotées, certaines radiographies et de multiples illustrations anatomiques, dont le but premier est d'enseigner l'art de la technique et de l'interprétation échographique. Offert en version originale anglaise.

Prix spécial LMS : 224,25 \$

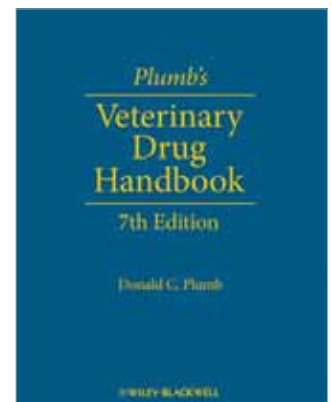


Plumb's Veterinary Drug Handbook :Desk 7th Edition

Auteur : Donald C. Plumb

Cette septième édition ajoute 22 nouvelles monographies de médicaments ainsi que des mises à jour de dosages et de l'information sur les médicaments existants. Ce livre permet le traitement d'une vaste gamme d'espèces, soit les chiens, les chats, les animaux exotiques et les animaux de ferme. Il inclut des détails clés pour l'utilisation appropriée de chaque médicament, comprenant la pharmacologie, la pharmacocinétique, les contre-indications, effets secondaires, précautions pendant la grossesse ou soins particuliers, la conservation et la compatibilité avec d'autres médicaments. La version 8 ½ X 11, offre une lisibilité améliorée et facilite l'utilisation quotidienne.

Prix spécial LMS : 83,95 \$

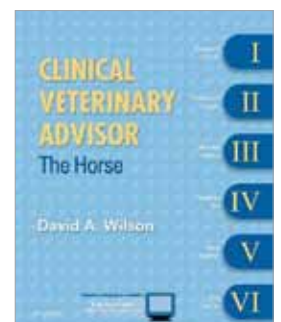


Clinical Veterinary Advisor: The Horse 1st Edition

Auteur : David Wilson

Aucun autre livre de référence rapide ne fournit autant de précision, pour tout ce qui a trait aux chevaux. *Clinical Veterinary Advisor: The Horse* est cliniquement facile d'utilisation pour les informations de diagnostic et thérapeutiques. Ce titre inclut 6 livres de référence dans un livre unique. Les sujets traités sont ainsi regroupés : Maladies et troubles, Procédures et techniques, Diagnostique différentiel, Tests de laboratoire, Algorithmes cliniques et un formulaire de médicament. De plus, un site Internet vous donne un accès rapide au texte complet et à plusieurs outils de travail utiles.

Prix spécial LMS : 120,95 \$



Avis de décès



Camille Rouillard, D.M.V.

Médecin vétérinaire diplômé en 1954, décédé le 30 juin.

Lucie Brisebois, D.M.V.

Médecin vétérinaire diplômée en 1978, décédée le 2 août.

Au nom de tous ses membres et employés, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec tient à offrir ses sincères condoléances aux parents et amis éprouvés.

Merci à nos partenaires

BANQUE NATIONALE
GROUPE FINANCIER

Pfizer Santé animale

BAYER Bayer HealthCare
Santé animale

MERCK
Santé animale

OR
OB

cdmv

25 ans d'excellence
HVRs
Hôpital Vétérinaire Rive-Sud

laPersonnelle
Assurance de groupe auto, habitation et entreprise

MEDICAL

MERIAL

ROYAL CANIN
VETERINARY DIET™

vetdiet

BRONZE
Bronze

Merci à nos annonceurs

Compagnie	Descriptif	Page	Compagnie	Descriptif	Page
Novartis	Atopica	2	Bayer	Advantage multi (dog)	36
Boehringer Ingelheim	Metacam Cat	5	Boehringer Ingelheim	Vetmedin	39
Boehringer Ingelheim	Fel-o-vax	11	Novartis	Deramaxx	42
Novartis	Fortekor	14	Novartis	Sentinel	51
La Personnelle		30	BNC		52

PETITES ANNONCES

En raison de sa politique de publicité, l'Ordre n'accepte pas les petites annonces faisant une référence négative aux services de garde ou d'urgence.

Afin de faciliter la rédaction d'annonces concernant la recherche d'un médecin vétérinaire, nous vous suggérons plutôt de mettre l'accent sur les horaires flexibles et le respect des exigences en cette matière.

Quelques exemples à utiliser :

- « La clinique possède une entente pour ses services de garde et d'urgence et respecte les normes minimales et la Loi »;
- « La clinique propose un horaire flexible ».

L'Ordre consentira une gratuité pour toute utilisation d'une ou de plusieurs phrases traitant des services d'urgence en fonction de la présente politique. Ainsi, aucune surcharge ne sera attribuée à l'annonceur **exclusivement** pour toute référence ayant trait aux services de garde, aux services d'urgence ou aux horaires flexibles.

OFFRES D'EMPLOI ANIMAUX DE COMPAGNIE

Interne recherché(e), vous êtes disponible à temps plein, votre dynamisme et votre désir de relever de nouveaux défis vous caractérisent! L'Hôpital vétérinaire de l'Est a besoin de vous! Veuillez faire parvenir votre CV à l'attention de :

Dre Laure Cosimano, m.v.

F : 514 355-5145

C : aramisportos@yahoo.ca

L'équipe de l'Hôpital vétérinaire de Montréal (à Westmount) cherche un(e) sympathique vétérinaire pour remplacer une de nos vétérinaires durant son retrait préventif et son congé parental (Bravo! Ma chère Catherine, pour ton troisième, on te souhaite une fille!). Il y a de fortes possibilités que l'embauche devienne permanente. Le poste comptera de 22 à 30 heures/semaine selon les disponibilités du ou de la candidate et comportera des soirs et des samedis sur rotation.

Nous avons le plaisir de travailler dans une petite clinique de quartier, parmi une clientèle pour qui les soins aux animaux sont une priorité. Les consultations sont aux 30 minutes et nos clients/patients bénéficient du meilleur service possible. Nous faisons beaucoup de dentisterie et de soins gériatriques. Notre équipe est jeune et dynamique; notre ambiance réellement agréable. Nous recherchons un(e) médecin vétérinaire bilingue, qui a le goût de s'impliquer dans une relation personnalisée avec les clients, de proposer le « plan A » et d'enrichir un esprit d'équipe déjà bien présent. Veuillez faire parvenir vos nombreuses candidatures à :

Dre Lucie Hénault, m.v.

Par courriel

lucie.henault@bell.net

Au plaisir de vous rencontrer

La Clinique vétérinaire Champlain située à Hemmingford est en expansion – occupation du nouveau local fin août. Nous recherchons 1 médecin vétérinaire à temps plein pour la pratique des petits animaux.

Nous sommes à 50 minutes de Montréal et 40 minutes de Plattsburgh, NY.

Bienvenue aux nouveaux diplômés ! Contacter :

Dre Shannon Whatman, m.v.

T : 450 247-0090

La clinique vétérinaire de Luceville, située dans la région du Bas-St-Laurent, près de Rimouski, recherche un vétérinaire pour exercer auprès des petits animaux. Le poste serait à temps plein ou partiel. Les conditions de travail offertes sont très recherchées et le salaire est à discuter. La clinique oeuvre dans des locaux tous fraîchement construits et très spacieux.

Équipe très agréable et unie dans une clinique très convoitée de la région.

Nos clients vous attendent avec joie. Venez travailler dans une région où il fait bon vivre...

Dre Christine Côté, m.v.

Clinique vétérinaire de Luceville

T : 418 739-5353

Médecin vétérinaire recherché(e) pour association dans une clinique vétérinaire nouvellement ouverte dont l'emplacement est connu depuis 30 ans pour services vétérinaires. Dans la région de Saint-Jérôme au Nord de Montréal. Si intéressé(e), communiquer avec :

Dre Danielle Beauséjour, m.v.

Travail : 450 432-2228

ou cell. : 819 560-2804

C : daniellebeausejour@yahoo.com

L'Hôpital vétérinaire des Bois-Francis est à la recherche d'un(e) vétérinaire en pratique des animaux de compagnie pour se joindre à une équipe dynamique de 10 vétérinaires (4 en pratique des petits animaux et 6 en pratique des grands animaux), 7 techniciennes et 1 réceptionniste. L'Hôpital se situe dans la belle région des Bois-Francis, à Victoriaville.

L'emploi offert est un poste à temps plein, permanent. L'horaire est flexible et la charge de travail est de 25-30 heures par semaine (semaine de 4 jours).

Le travail quotidien se compose de médecine et de chirurgie. L'Hôpital est moderne, bien organisé et bien équipé. Au plaisir de vous rencontrer!

Pour plus d'informations, communiquer avec :

Dre Marlène Bédard, m.v.

ou Dre Marie-Michèle Paré, m.v.

T : 819 357-8281

La clinique vétérinaire de Casselman recherche partenaire pour les animaux de compagnie. Bien établie depuis 30 ans, à 35 minutes d'Ottawa dans l'Est ontarien (région 80% francophone).

Idéale pour trois médecins vétérinaires bilingues (français /anglais). Nouveau bâtiment de 2,370 pi² sur un seul niveau, bien aménagé et bien équipé : Rx, laboratoires, dentisterie, ultrason, ECG, etc., avec un grand stationnement. Clientèle éduquée de la banlieue d'Ottawa. Contacter :

Clinique vétérinaire Casselman

Dr Pierre-Yves Lapensée, m.v.

T : 613 987-2183 (soir)

Ou 613 764-3850 (bureau)

C : casselman_vet@hotmail.com

La Clinique de Santé animale est une clinique située à Notre-Dame-de-Grâce à Montréal, qui est spécialisée dans le domaine des animaux de compagnie. Nous sommes à la recherche d'un(e) vétérinaire à temps plein. Notre équipe de 5 vétérinaires nous permet de servir une clientèle toujours fidèle, d'une manière rapide et efficace. Tous nos employés sont dévoués envers nos clients et leurs animaux et ont pour but les soins préventifs.

En tant que membre à plein temps de notre équipe, les tâches comportent les consultations et la chirurgie. Nous sommes une clinique progressive et nous sommes fiers d'être parmi les rares cliniques à Montréal à offrir le traitement d'iode radioactif pour les chats souffrant d'hyperthyroïdisme. De plus, nous offrons des services d'endoscopie et de radiologie numérique.

Le poste exige la capacité d'accomplir des tâches multiples et de s'adapter à la cadence rapide de la clinique. Bien que la majorité de notre clientèle soit anglophone, notre clientèle francophone s'accroît rapidement. Une connaissance du français fonctionnel est donc nécessaire.

Faire parvenir votre CV à l'adresse courriel ci-dessous à l'attention de :

Dr Allan Gilmour, m.v.

C : AnimalHealthClinic@bellnet.ca

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

Banlieue de Montréal (Châteauguay), médecin vétérinaire demandé pour un poste à temps plein. Venez vous intégrer à une équipe de 3 médecins vétérinaires avec un personnel de soutien compétent et dynamique. Clientèle bien établie. Médecine de qualité. Salaire compétitif. Bienvenue aux nouveaux diplômés. Contacter :

Dr Roy, m.v.

ou Dr Savaria, m.v.

Hôpital vétérinaire Savaria

T : 450 692-6748

Notre clinique est à la recherche d'un vétérinaire pour un poste permanent. Nous sommes situés au nord de Montréal dans un environnement très recherché. Notre équipe est jeune et dynamique et nous souhaitons un vétérinaire qui a le service à la clientèle bien à cœur! S'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la **cote 11-04**.

L'Hôpital vétérinaire Lasalle est à la recherche d'un(e) vétérinaire bilingue à temps plein ou partiel pour compléter une équipe dynamique et stable (moyenne d'ancienneté de 10 ans). Nous pratiquons une médecine de qualité dans un hôpital très bien équipé (laser, laboratoire complet, radiographie digitale). L'horaire de travail comprend un maximum de 2 soirs par semaine ainsi qu'un samedi sur deux ou moins. Salaire selon qualifications et expérience entre 38\$ et 45\$/l'heure plus assurances collectives. Venez travailler dans un environnement qui vous permet de pratiquer le genre de médecine que vous aimez. Veuillez contacter :

Dr Raymond Plasse m.v.
Propriétaire
Isabelle Arbour
Directrice
T : 514 365-6880
C : hopvetlasalle@videotron.ca

La Clinique vétérinaire de Coaticook est à la recherche d'un(e) vétérinaire pour combler un poste à temps plein ou partiel avec flexibilité d'horaire dans le domaine de la médecine et chirurgie des petits animaux. La clinique s'est récemment dotée d'équipements de pointe tels un appareil à radiographie numérique, un équipement complet de dentisterie, un laboratoire complet d'analyse, le logiciel LogiVet, un échographe SonoScape S6, etc. Une équipe de 5 vétérinaires à temps partiel est chapeautée par une vétérinaire chevronnée dans le domaine de la médecine et chirurgie des animaux de compagnie, issue et œuvrant toujours au centre DMV de Montréal. Cette équipe est appuyée par 6 techniciennes et plusieurs réceptionnistes dans une clinique comptant déjà 14 vétérinaires pratiquant dans le domaine des grands animaux. Une clientèle en pleine effervescence dans une belle région de l'Estrie, propice à la qualité de vie et aux activités extérieures. Pour en connaître davantage sur nous, consulter notre site web au :

www.vetcoaticook.ca

Dr Éric Martineau, m.v.
Dre Danielle Fournier-Lévesque, m.v.
Clinique Vétérinaire de Coaticook
T : 819 849-4865
C : vetcoat@abacom.com

Aux Hôpitaux vétérinaires ANIMA-PLUS Gatineau/Île-Perrot/Les Côteaux, on en fait PLUS et on en offre PLUS!

Si vous recherchez une ambiance de travail unique et stimulante et si vous voulez pratiquer une médecine de pointe auprès des animaux domestiques et des animaux exotiques, vous êtes au bon endroit. Nous sommes à la recherche d'un médecin vétérinaire qui recherche des défis et un quotidien toujours renouvelé. Vous êtes très confortable en médecine des chats et des chiens et intéressé par la médecine des exotiques sans toutefois avoir déjà pratiqué dans ce domaine? Ce poste est pour vous!

Voici entre autres ce que les Hôpitaux Anima-Plus vous offrent :

- Une période de formation et d'intégration en médecine des animaux de compagnie (chats, chiens et exotiques) adaptée à vos besoins;
- Un soutien en TOUT TEMPS pour vos questions et/ou incertitudes médicales;
- Une équipe de techniciennes d'expérience;
- Deux hôpitaux travaillant en collaboration pour offrir un service hors pair en tout temps;
- Un équipement offrant des services diagnostiques de pointe tels : l'échographie, l'endoscopie rigide, l'ECG, la radiographie, la chirurgie au laser, le laboratoire sur place, etc.;
- Des conditions de travail supérieures à la moyenne: rencontres de feedback annuelles, augmentations de salaire préétablies et supérieures à la moyenne du Québec, budget pour formation continue dont possibilité de formation à l'étranger, cotisations à l'OMVQ et assurances responsabilité payées, uniformes, équipe du tonnerre!;
- La possibilité de primes;
- Des rabais-employé généreux et plus encore!

Visitez notre site Web et postulez seulement par courriel à :

recrutement@anima-plus.com
www.anima-plus.com
À l'attention de :
Dre Sarah Annie Guénette, m.v.

Nous sommes à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire pour pratiquer la médecine féline dans la région de Québec. La Clinique Féline de Ste-Foy offre un milieu de travail des plus motivant et valorisant. Chez nous, la santé du lien travail-famille de nos employés est tout aussi importante que celle de nos patients. Notre pratique est en plein essor; de ce fait, un agrandissement majeur de nos locaux a été fait en 2009 et un service de dentisterie à la fine pointe de la technologie sera disponible à l'été 2011. Vous avez le goût de vous joindre à notre équipe et d'être vous aussi fier(e) d'être membre de la seule clinique féline de la grande région de Québec, communiquer avec :

Dre Dominique Giroux, m.v.
T : 418 653-9861
Ou 418 660-4065
C : stephanevigneault@bellnet.ca

La clinique vétérinaire de Pont-Rouge inc. est située dans un joli quartier résidentiel à moins de 40 minutes du centre-ville de Québec. Nous bénéficions d'une clientèle familiale très agréable que nous avons développée dans les 4 dernières années. Nous sommes présentement à la recherche d'un(e) 3^e vétérinaire pour compléter notre équipe actuelle. Nous travaillons avec 3 techniciennes en santé animale très compétentes. Nous désirons quelqu'un qui a envie de travailler dans un cadre agréable lui permettant de relever des défis correspondant à ses centres d'intérêt, tout en étant compatible avec une vie personnelle épanouie. Si c'est ce que vous recherchez, cet emploi est pour vous.

Horaire à discuter selon vos disponibilités et vos besoins. Services d'urgence référés à l'Hôpital vétérinaire Daubigny. Salaire très compétitif auquel se greffent d'excellents avantages sociaux.

Sur place: laboratoire sanguin Vet test + QBC + gaz sanguins, microscope, radiologie, échographie, etc. Venez nous visiter virtuellement sur Facebook en cherchant la Clinique vétérinaire de Pont-Rouge inc. Au plaisir de travailler avec vous bientôt. Vous êtes intéressé(e)s? Contactez-nous au :

T : 418 873-2050

Nous recherchons un médecin vétérinaire pour un remplacement de congé de maternité à partir de l'automne prochain. Poste à temps partiel, 15 à 25 heures par semaine. 1 samedi sur 3. Durée d'environ 1 an. Contacter :

M^{me} Janet Lawrence
Clinique Vétérinaire Rosemère
435, Grande-Côte
Rosemère QC J7A 1L2
T : 450 621-2700
F : 450 621-8481

Nous sommes présentement à la recherche d'un médecin vétérinaire pour combler une équipe de 3 vétérinaires. Il s'agit d'un poste à temps plein dans le domaine des petits animaux, en milieu urbain. Tous les vétérinaires intéressé(e)s, ayant de l'expérience ou non, sont invité(e)s à envoyer leur CV à :

Dr André Laliberté, m.v.
Hôpital vétérinaire de l'Église
527, rue de l'Église
Verdun QC H4G 2M7
C : alali@videotron.ca

Clinique vétérinaire située sur la Rive-Sud de Montréal cherche un ou une médecin vétérinaire à temps partiel pour compléter son équipe. Bonne ambiance de travail. Clientèle agréable et en expansion. Pour plus de renseignements, contacter :

Dr Jean Bertrand, m.v.
T : 450 678-3929

PETITES ANNONCES

Voici une occasion en or de faire partie de notre petite équipe pleinement engagée qui œuvre dans un esprit d'écoute, d'éducation et de soutien envers nos clients. La mission de la clinique est d'offrir à nos patients des soins de haute qualité et une médecine actuelle en étant toujours à l'affût des nouvelles connaissances.

La clinique procure un environnement plaisant et assure le bien-être des clients, des patients et des employés. Nous recherchons un vétérinaire prêt à relever de nouveaux défis et à se joindre à 3 médecins vétérinaires, 3 TSA bien formées, 1 assistante et 2 réceptionnistes. Nous offrons un horaire stable et personnalisé.

Visitez-nous au :

www.cvbucksingham.com
Dre Julie Blanchard, m.v.
Clinique vétérinaire de Buckingham
T : 819 281-0832

VOUS CHERCHEZ UNE QUALITÉ DE VIE? Nous cherchons 1 vétérinaire bilingue prêt(e) à se joindre à nous, soit à temps plein ou à temps partiel. Nous offrons des soins vétérinaires aux animaux domestiques dans un milieu semi-rural des collines de la Gatineau, milieu enchanteur pour les amateurs de plein air à seulement 20 minutes du centre-ville d'Ottawa. Avec 2 locaux situés à Wakefield et Chelsea, la pratique s'accroît tout en bénéficiant d'une clientèle fidèle et d'employées expérimentées. Une pratique de médecine de haute qualité ainsi qu'une bonne communication avec les clients nous sont prioritaires. Le salaire compétitif dépendra de l'expérience du candidat/candidate; la formation continue est payée et la clinique possède une entente pour ses services de garde et d'urgence. Vos intérêts particuliers seront intégrés et il y a possibilité de devenir partenaire. SVP contacter :

Dr Mark Froimovitch, m.v.
ou Dre Penny Wootton, m.v.
T : 819 827-1665
ou 819 459-2146

Chambly St-Hubert – Médecin vétérinaire demandé à temps plein ou partiel permanent pour venir rejoindre une équipe de 5 vétérinaires, 7 techniciennes, 3 réceptionnistes, 1 animalier et plusieurs mascottes! Navette entre 2 hôpitaux vétérinaires situés à une distance de 10 minutes. Un hôpital neuf de 4 200 pi², équipement de fine pointe : échographie, rayon-X numérique ECG, tonomètre, etc. Roulement intéressant de 5 à 7 cas et de 7 à 10 cas de médecine et de chirurgie respectivement tous les jours.

Plusieurs avantages (Ordre, AMVQ et assurance collective) payés. Salaire selon expérience. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec :

Hôpital vétérinaire de la Montérégie
Dre Caroline Grondin, m.v.
ou Dr Patrick Aillerie, m.v.
T : 450 443-0893
ou 450 447-0838

L'Hôpital vétérinaire Lesage, Robin et Tousignant, situé dans la région de Québec, est à la recherche d'un médecin vétérinaire pour combler un poste dans une équipe de 7 vétérinaires.

Ouvert depuis 1997, l'Hôpital a développé une expertise particulière dans le domaine des animaux exotiques. Cependant, le poste est ouvert soit pour un médecin vétérinaire intéressé par la pratique exclusive des chiens et des chats, soit pour un praticien qui désire s'impliquer également dans le secteur des animaux exotiques.

Pour plus de renseignements sur ce poste, veuillez contacter :

Dre Sylvie Robin, m.v.
ou Dre Denise Tousignant, m.v.
T : 418 840-0444
C : robin.vet@hotmail.com

La clinique vétérinaire de Lavaltrie inc. - Nous invitons à s'intégrer à notre équipe, à temps plein ou temps partiel :

1 médecin vétérinaire (avec possibilité d'association) et 1 technicien(ne) en santé animale. Nous offrons un cadre de travail très attrayant et enrichissant. Nous avons une équipe dynamique de 14 personnes, dont 2 vétérinaires d'expérience et 8 techniciennes. Très bonnes conditions. Clinique située en campagne à 30 minutes de Montréal et 45 minutes de Trois-Rivières. Vous pouvez nous contacter en toute confidentialité au :

T : 450 586-4435
F : 450 586-4415
C : christophemiran@hotmail.com
Web : cliniqueveterinairelavaltrie.com
Clinique vétérinaire Lavaltrie
2100, Notre-Dame
Lavaltrie QC J5T 1N7

L'Hôpital vétérinaire de l'Est est à la recherche d'un(e) vétérinaire dynamique ayant le goût d'évoluer dans une entreprise stimulante à la fine pointe de la technologie. Le poste offert est à temps plein et immédiat. Afin de vous renseigner sur l'établissement visitez le :

www.monvet.com

Envoyer votre CV à :

Dre Laure Cosimano, m.v.
F : 514 355-5145
C : aramisportos@yahoo.ca

L'Hôpital vétérinaire de Mont-Laurier est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire, à temps plein ou partiel, dans la pratique des animaux de compagnie. Situé dans la magnifique région des Hautes-Laurentides, notre établissement est en pleine expansion et très bien équipé. Nos horaires sont flexibles, le salaire est intéressant et les services de garde et d'urgence sont partagés en fonction du nombre de praticiens. Faites partie d'une équipe dynamique pour qui la qualité de vie est importante. Pour plus de renseignements, contacter :

Dr Gilbert Vincent, m.v.
ou Dr Nicolas Chamberland, m.v.
T : 819 623-5577

Nous sommes à la recherche d'un médecin vétérinaire préférablement à temps plein pour faire partie de notre équipe dans un hôpital très bien équipé, doté d'un personnel de soutien technique adéquat et situé à Montréal. Nous possédons aussi 2 hôpitaux sur la Rive-Sud. Nous privilégions un service personnalisé et très attentionné pour nos clients; nous visons une très haute qualité de soins pour nos patients. Si vous êtes intéressés, veuillez nous contacter :

Dre Christine Carle, m.v.
ou Dre Chantal Riendeau, m.v.
Hôpital vétérinaire Victoria
T : 450 671-0497

La Clinique vétérinaire de Victoriaville est à la recherche de 2 médecins vétérinaires à temps plein ou à temps partiel dans le domaine des animaux de compagnie afin de compléter une équipe dynamique soucieuse de prodiguer des soins de qualité à une clientèle bien établie.

La clinique bénéficie de nouveaux locaux modernes bien aménagés et bien équipés (laboratoire, radiographie, échographie), et vous y retrouverez une ambiance chaleureuse et familiale. La région des Bois-Francs regorge de possibilités sur tous les plans, tant professionnels que récréatifs. Les postes sont libres immédiatement et les conditions sont des plus avantageuses. Pour plus de renseignements, contacter :

Dr Gilles Morin, m.v.
ou Dre Maryvonne Lagacé, m.v.
T : 819 758-8178
C : cliniquevetvicto@bellnet.ca

La Clinique vétérinaire de Valleyfield recherche 1 médecin vétérinaire à temps plein ou à temps partiel dans le domaine des animaux de compagnie. Horaire flexible et environnement de travail agréable. Clientèle établie depuis plus de 30 ans avec une équipe professionnelle et dynamique. Médecine de qualité. Salaire selon qualifications. Avantages sociaux incluant allocation pour formation continue. Contacter :

Dr Claude-André Grenier, m.v.
T : 450 373-8432

Dans la belle région du Saguenay-Lac-St-jean, à Alma, la Clinique vétérinaire Sagamie recherche un ou deux médecins vétérinaires pour la pratique des petits animaux. Poste à temps plein, mais également possibilité d'un temps partiel si désiré. Nous offrons un salaire très compétitif, un horaire flexible, la formation continue ainsi que les cotisations de l'OMVQ et de l'AMVQ. Beau projet d'agrandissement dans un avenir très rapproché et possibilité d'avancement rapide si intéressé.

Si vous avez envie de pratiquer une médecine de qualité dans un milieu stimulant où l'ambiance de travail est agréable avec une équipe jeune et dynamique en plus d'avoir une belle qualité de vie conciliant travail-famille-loisir, n'hésitez pas à nous contacter.

Dr Gilles Bouchard, m.v.
Directeur du personnel
M^{me} Martine Truchon
Secrétaire administrative
T : 418 662-6573
F : 418 662-0396
C : vetsagamie@qc.aira.com

Endroit idéal pour l'épanouissement professionnel; un choix certain et sécuritaire! Le couple vétérinaire est bienvenu car 2 véto ne seraient pas de trop. Rémunération > 60 000 \$. Outre le remboursement des frais pour la formation continue et l'AMVQ, une prime à l'effort est allouée de façon semi-annuelle. Horaire vacances. Et on est à moins de 2 heures de Québec. Veuillez contacter :

Dr Robin Tremblay, m.v.
Clinique vétérinaire Chicoutimi
2151, boul. St-Jean-Baptiste
Chicoutimi QC G7H 7V9
T : 418 545-2088
F : 418 545-2040
C : nicherie@hotmail.com

L'Hôpital vétérinaire Rive-Nord, situé à Repentigny, recherche un médecin vétérinaire à temps plein. L'Hôpital est très bien équipé et a une clientèle établie et motivée. Nous recherchons une personne dynamique afin de compléter notre équipe. Nous offrons un salaire et des avantages très compétitifs, qui sont proportionnels à la formation acquise, la disponibilité et l'expérience. Vous pouvez contacter :

Dr André Brunet, m.v.
T : 450 582-3796
C : hopvetm@videotron.ca

Hôpital vétérinaire Ami Fidèle, situé à St-Jean-sur-Richelieu, recherche 1 médecin vétérinaire à temps partiel, de 25 à 30 h/semaine pour faire partie d'une équipe dynamique de 5 médecins vétérinaires. Nous traitons les animaux de compagnie ainsi que les animaux exotiques. Clientèle fidèle et agréable. Salaire compétitif. Formation continue payée. Pour tout autre renseignement, contacter :

Dr Francis Caignon, m.v.
T : 450 346-5131

L'Hôpital vétérinaire Carcajou est à la recherche d'un 4e médecin vétérinaire pour la pratique des petits animaux pour compléter son équipe (9 TSA, 4 réceptionnistes et 2 animalières).

Hôpital avec équipement médical et chirurgical de pointe (radiologie numérique, échographie, endoscopie, complètement informatisé, ...), techniciennes ultra-compétentes, milieu stimulant, équipe jeune et dynamique, ambiance de travail extraordinaire. Très bonnes conditions, possibilités infinies pour un médecin vétérinaire stimulé à faire de la médecine de qualité bien entouré.

Dans une région où il fait bon vivre et où la qualité de vie est à son maximum et le coût de la vie beaucoup plus bas que dans les grandes villes. Horaire flexible. Contacter :

Dre Hélène Hamilton, m.v.
T : 418 669-2222

Nous sommes une équipe de 3 médecins vétérinaires et 6 TSA et recherchons présentement 1 médecin vétérinaire pour combler un poste à temps plein. L'horaire sera flexible selon la disponibilité. Il est possible d'adhérer à l'assurance collective. Le salaire sera à discuter, selon l'expérience du candidat. Si vous désirez travailler avec 1 équipe dynamique dans un climat amical, contactez :

Dre Julie Lessard, m.v.
Clinique vétérinaire du Vieux Dorion
204, avenue St-Charles
Vaudreuil-Dorion QC J7V 2L3
T : 450 424-6469

Trois-Rivières – Hôpital vétérinaire bien établi (1975) demande un médecin vétérinaire en pratique des animaux de compagnie pour un poste permanent, une carrière à long terme, une participation ou un poste à temps partiel. Bonnes conditions. Contacter :

Guy ou Sylvie
T : 1 888-373-3912

Dans la belle région du Saguenay, à Chicoutimi, la Clinique vétérinaire Paradis est à la recherche d'un médecin vétérinaire à temps plein. Clinique moderne et bien équipée. Service personnalisé. Pratique des animaux de compagnie très intéressante et de qualité. Possibilité de faire même un peu d'animaux exotiques. Possibilité d'association. Contacter :

Dre Karina Paradis, m.v.
B : 418 690-0064
R : 418 543-2158
F : 418 690-2641

OFFRES D'EMPLOI GRANDS ANIMAUX OU MIXTES

Services vétérinaires St-Bernard offre un emploi en pratique bovine pour faire partie d'une équipe de 4 vétérinaires (3 en pratique bovine et 1 en pratique porcine). Échographe et portable fournis par la clinique. DSA, Vet-Expert (facturation et prescription), implantation d'embryons et projet de développer le transfert embryonnaire. Horaire flexible et partage des gardes avec 2 autres cliniques (1 garde sur 6 actuellement). La clinique est située à 20 minutes des ponts de Québec et l'emploi est libre immédiatement. Contacter :

Dr Benoit Dion, m.v.
Services vétérinaires St-Bernard
1799, rue St-Georges
St-Bernard QC G0S 2G0
Cell. : 418 998-0186
B : 418 475-6873

Le Bureau Vétérinaire L'Islet de Saint-Jean-Port-Joli recherche un(e) 3^e vétérinaire pour un emploi à temps plein. Le bureau concentre ses activités presque exclusivement en production bovine (environ 80 % laitier). Quelques troupeaux de production ovine et caprine complètent la clientèle.

Nous fournissons l'échographe et l'ordinateur (logiciel DSA, logiciel de facturation). Clientèle très sympathique dans un environnement agréable. Venez vivre la différence! Contacter :

Dr Benoît Mercier, m.v.
ou Dr Gilles Ouellet, m.v.
T : 418 598-7035 - 1 800 463-7035
C : burvetli@globetrotter.net

La Clinique vétérinaire Bon Conseil recherche 1 vétérinaire pour compléter une équipe de 5 vétérinaires en pratique bovine laitière ou mixte. La Clinique offre les services de médecine préventive avec utilisation de DSA, échographie, facturation électronique (Sysvet), transplantation embryonnaire et TSA ainsi que la médecine et la chirurgie des petits animaux (clientèle en croissance). Possibilité de pratique équine et de petits ruminants si intéressé(e). Faites partie d'une équipe dynamique bien établie au Centre-du-Québec.

Poste à temps plein ou à temps partiel libre immédiatement. Contacter :

Dr René Bergeron, m.v.
T : 819 336-3332 (jour)
T : 819 336-2092 (soir)
Dr Guillaume Bergeron, m.v.
T : 819 336-3332 (jour)
T : 819 225-4334 (soir)
C : guillaume_bergeron81@hotmail.com
ou clinvetbc@ntic.qc.ca

PETITES ANNONCES

L'Hôpital vétérinaire Ormstown est situé en Montérégie au Sud-Ouest de Montréal (45 minutes de Montréal). Il compte à son actif 8 vétérinaires pour les grands animaux et 4 pour les animaux de compagnie.

Nous sommes à la recherche d'un vétérinaire dynamique et bilingue pour pratiquer à temps plein dans le secteur des grands animaux.

- Échographe disponible pour tous les vétérinaires;
- Équipement de radiographie portatif disponible;
- Facturation électronique avec logiciel Vet-Expert;
- Suivi de troupeau avec le logiciel DSA;
- Laboratoire sur place pour hématologie, biochimie et coprologie.

La pratique des grands animaux se concentre presque exclusivement en production bovine, dont environ 90% laitier, et aussi en production ovine, caprine et de camélidés.

Pour en connaître plus sur notre équipe et nos installations, visitez notre site web :

www.hvovet.com

SVP, faire parvenir votre CV à l'attention de :

Dr Jean-François Lanthier, m.v.
1430, Route 201
Ormstown QC J0S 1K0
F : 450 829-2181
C : jf.lanthier@hvovet.com

Le Bureau vétérinaire St-Arsène est à la recherche de 2 médecins vétérinaires en pratique des grands animaux pour faire partie d'une équipe de 9 médecins vétérinaires. Les services de médecine préventive (DSA), d'échographie, de radiographie, de transfert embryonnaire et l'utilisation de Sysvet pour la facturation sont offerts. Le système de garde est partagé à tour de rôle par 2 médecins vétérinaires simultanément. Poste à temps plein libre immédiatement. Contacter :

Dr Léopold Sénéchal, m.v.
T : 418 862-9576
Dr André Rioux, m.v.
T : 418 867-4543
Clinique
T : 418 862-1011

OFFRES DE SERVICE

Coup de main? Imprévu? Vacances? Vétérinaire d'expérience en pratique des animaux de compagnie disponible pour court terme, remplacement, dépannage. Grande région de Montréal. Contacter :

T : 514 761-0334
C : dredianebelanger@hotmail.com

OFFRES D'EMPLOI – ENSEIGNEMENT EN TECHNIQUES EN SANTÉ ANIMALE

Le Collège Laflèche, établissement privé d'enseignement collégial, est à la recherche de médecins vétérinaires avec une expérience pratique afin de combler des postes d'enseignants à la leçon pour son programme de Techniques en santé animale. Les personnes intéressées à postuler doivent faire parvenir leur curriculum vitae au :

Collège Laflèche
Service des ressources humaines
1687, boul. du Carmel
Trois-Rivières QC G8Z 3R8
F : 819 375-5545
C : josee.beaudry@clafleche.qc.ca

OFFRES D'EMPLOI TSA

La Clinique vétérinaire de Lavaltrie inc. - Nous vous invitons à intégrer notre équipe, à temps plein ou temps partiel :

1 technicien(ne) en santé animale. Nous offrons un cadre de travail très attrayant et enrichissant. Nous avons une équipe dynamique de 14 personnes, dont 2 vétérinaires d'expérience et 8 techniciennes. Très bonnes conditions. Clinique située en campagne à 30 minutes de Montréal et à 45 minutes de Trois-Rivières. Vous pouvez nous contacter en toute confidentialité au :

T : 450 586-4435
F : 450 586-4415

C : christphemiran@hotmail.com
Web : cliniqueveterinairelavaltrie.com
Clinique Vétérinaire Lavaltrie
2100, Notre-Dame

À VENDRE

Possibilité de venir améliorer une pratique de 34 ans dans le domaine des animaux de compagnie, en Outaouais québécois, en face d'Ottawa. Excellent potentiel pour un groupe de 2 à 4 médecins vétérinaires dynamiques et fonceurs. Propriétaire prêt à participer pour une transition en douceur. Contacter :

Dr Michel Rheault, m.v.
T : 819 643-3131

Basses-Laurentides – À vendre : maison avec clinique vétérinaire aménagée au rez-de-chaussée. Grand terrain paysager, 2 stationnements (5 et 2 places).

À vendre aussi équipement (appareil à Rx mobile, table de chirurgie, stérilisateur, microscopes, moniteurs, appareil Vet Test biochimie, etc.). Pour renseignements :

T : 450 430-7568
ou 514 703-8702

À Montréal, quartier Ahuntsic – À vendre maison 3 étages sur artère principale très achalandée (67 000 voitures par jour). Clinique petits animaux au sous-sol de 1400 p². Pratique solo de 35 ans à revitaliser à la médecine vétérinaire des années 2011. Belle opportunité pour vétérinaire dynamique et fonceur. Transfert de clientèle informatisé (SYSVET). Transfert de parts DMV possible pour achats groupés.

Clinique sous-sol 7 pièces
Étage résidentiel 7 pièces
Loft au grenier
5 places de stationnement

Contactez après 20 h 30 :

Dr Camille Girard, m.v.
T : 514 387-7748

Clinique vétérinaire pour animaux de compagnie à vendre, établie depuis 25 ans, située sur une artère principale dans le secteur nord de Montréal. Clinique informatisée. Possibilité d'achat de la bâtisse si désiré. Potentiel de croissance intéressant. Prix raisonnable et négociable. S'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la cote 11-02.

Clinique vétérinaire à vendre dans St-Eustache : commerce au sous-sol d'une maison privée depuis 34 ans. Droit acquis relié à la bâtisse pour exercer au sous-sol. Excellente occasion pour concilier travail-famille; de 30 à 40 h/semaine de services vétérinaires. Clientèle très fidèle; services offerts aux petits animaux (canins et félins). Très bonne rentabilité, car très peu de frais fixes. Possibilité d'augmenter les heures de travail. Informatique Logivet version 2; personnel de soutien qualifié et professionnel. Également possible de faire une transition sur approximativement un an pour faire le transfert de la clientèle à l'endroit actuel ou dans un nouveau local. Pour renseignements, contacter :

M. Patrick Corbière, CMA
Gestion pour Professionnel de la Santé
T : 514 658-9630
F : 514 658-3691
C : patrick.corbiere@gpsgestion.com

À vendre : clinique vétérinaire avec succursales, établie depuis plus de 25 ans. Rentabilité exceptionnelle. S'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la cote 09-01.

PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS VÉTÉRINAIRES À VENDRE

MONTRÉAL – Hôpital vétérinaire employant 2 vétérinaires. Très bon chiffre d'affaires. Revenu net intéressant. FAUT VOIR!!

LAURENTIDES – Clinique vétérinaire pour petits animaux, située sur artère principale et occupant le rez-de-chaussée d'un immeuble ancestral. Endroit de villégiature par excellence. À VOIR!!

MONTRÉAL – Hôpital vétérinaire dans centre commercial. Clientèle fidèle. Excellent chiffre d'affaires. PROFIT NET TRÈS INTÉRESSANT!

POSSIBILITÉ DE FINANCEMENT À 100 %

Théo E. L'Espérance, ing.
Agent immobilier agréé
TELL SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE INC.
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ
T : 514 287-9200



Une **maxi-protection** qui bannit les **puces** et autres parasites – pas les **câlins**

...dans un petit comprimé savoureux.



Les chiens ont besoin d'être protégés contre les vers intestinaux et le ver du cœur, et contre cet autre ennemi que leurs propriétaires peuvent voir de leurs propres yeux : les puces. Les Comprimés aromatisés[®] Sentinel[®] (lufenuron/oxime de milbémycine) préviennent les infestations de puces en interrompant le cycle biologique des puces aux stades de l'œuf et de la larve. Comme les puces ne peuvent plus se reproduire, vous éliminez à la source les infestations difficiles à combattre. Les Comprimés aromatisés Sentinel sont aussi savoureux qu'une gâterie, ce qui facilite leur administration, sans risque de résidu. Dans un sondage récent, 90,16 % des utilisateurs de produits topiques ont préféré la facilité d'administration des Comprimés aromatisés Sentinel[®]. Commodité accrue, observance améliorée. **Recommandez Sentinel : il rapproche les humains et les animaux.** Pour de plus amples renseignements au sujet de nos recherches menées auprès des propriétaires d'animaux de compagnie canadiens, parlez à votre représentant Novartis.



doghug.ca

Pour de plus amples renseignements au sujet de Sentinel, composez le 1-800-387-6325 ou visitez le www.doghug.ca.

 **NOVARTIS**

1. Données internes. Recherche menée pour Novartis Santé Animale Canada Inc. 2010

© 2011 Novartis Santé Animale Canada Inc. © Sentinel est une marque déposée de Novartis Santé Animale Canada Inc.

MC Comprimés aromatisés est une marque de commerce de Novartis AG; Novartis Santé Animale Canada Inc., usager licencié.

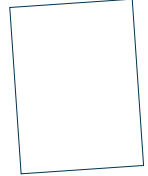

sentinel[®]
(lufenuron • oxime de milbémycine)

Rappel :

En octobre, réservez
une soirée pour penser
à votre retraite.



Ordre des médecins vétérinaires
du Québec



Date : Octobre 2011

Destinataires : _____

Tous les médecins
vétérinaires du Québec

Parlez-en à
votre conseiller.

ET ACTION!

Pour plus de renseignements sur la retraite,
visitez le www.bnc.ca/retraite.

PRIX 2010
DE L'ÉDUCATION
EN INVESTISSEMENT
Notre expertise, la retraite



**BANQUE
NATIONALE**
GROUPE FINANCIER